



Bureau de dépôt
Libramont MassPost
P701162

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

L'ESPERLUETTE

Trimestriel du CIEP | MOC

n° 118 - Octobre - Novembre - Décembre 2023



CULTURE ET POPULAIRE : POUSSER LE CHANT DES POSSIBLES

Des vies suspendues face au non-recours aux droits sociaux
« Nous sommes » : ensemble pour changer le monde en utilisant l'art

Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le Bagic.

*L'Éducation permanente est notre quotidien
la formation notre spécialité.*

CONTACT :

Centre d'Information et d'Éducation Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579 – 1030 Bruxelles
Tél.: 02.246.38.41-43 • Fax: 02.246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be

COMITÉ DE RÉDACTION : Cécile BURDOT, Sophie COSME, France HUART (coordination), Louise LAMBERT, Zoé MAUS, Florence MOUSSIAUX, Coline OLIVIER, Christine STEINBACH, Simon THERER, Nicole TINANT

SECRÉTARIAT : Francine BAILLET, Lysiane METTENS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Asbl AGORA, Chafik ALLAL, Camille DAVID, Florence DEBLEEKERE, Isabelle DEKEUSTER, Déborah DELCOURTE, France HUART, Isabelle LALOY, Florence MOUSSIAUX, Frédéric MULLER, Michel RENARD, Christine STEINBACH, Julien TONDEUR, Jennifer VAN DRIESSCHE, Nicolas VERSCHUEREN, Manon VOYEUX

PHOTOS: Julien TONDEUR (CARHOP)

MISE EN PAGE: Elsa KBAIER

CIEP COMMUNAUTAIRE : tél : 02.246.38.41, 42, 43 – fax : 02.246 38 25
Courriel : communautaire@ciep.be

ÉDITRICE RESPONSABLE : Christine STEINBACH – Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles

Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. L'Esperluette du CIEP s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : communautaire@ciep.be

ÉDITORIAL

Quelle culture collective à l'ère de l'économie de plateformes ?..... 3

ANALYSE

CULTURE ET POPULAIRE : POUSSER LE CHANT DES POSSIBLES

« Culture » et « Classes populaires » : réflexions 4

Être Centre culturel en milieu populaire, entre réflexion, pratique de terrain et vécus 7

Luttons en chants, un champ de luttes 9

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Des vies suspendues face au non-recours aux droits sociaux 12

Cohabita, un spectacle décoiffant et revendicatif pour réfléchir !..... 14

La jeunesse guinéenne face aux violences basées sur le genre..... 16

Numérisation de la société, quels enjeux ? 18

120 heures pour l'égalité : pour un féminisme solidaire et intersectionnel 18

EN RÉGIONS

« Nous sommes » : ensemble pour changer le monde en utilisant l'art 19

« Passages », vidéo pour accéder à la culture 20

Apéro-débat en Brabant wallon..... 22

Des animations sur les élections 22

MEMOIRES EN RESUMÉ..... 23

EN BREF

Un week-end de réflexion sur la Démocratie..... 24

Une vie de labeur. Une manière d'écrire l'histoire du travail 24

Le développement du pouvoir d'agir..... 25

Une exposition sur le travail contraint..... 25

DATES À ÉPINGLER..... 27

FICHE PÉDAGOGIQUE

Quand l'humour soutient l'action collective

Christine STEINBACH ◆ Directrice du CIEP-ISCO communautaire

Quelle culture collective à l'ère de l'économie de plateformes ?

Ils sont une vingtaine, regroupés à la porte de Namur, dans le haut de la chaussée d'Ixelles à Bruxelles. Un pied sur la pédale de leur vélo, ils attendent, les yeux rivés sur l'écran de leur smartphone. Certains, qui semblent se connaître, échangent quelques mots. Mais ils n'entament pas de conversation, ce serait trop risqué : dans une seconde, peut-être, une alerte sur le téléphone indiquera une commande et il n'y aura que quelques secondes pour signifier qu'on la prend. Alors, pas question de se laisser distraire. D'ailleurs, l'autre qui attend aussi n'est pas tant un collègue qu'un concurrent. Pour tous ces jeunes hommes, dans le froid de ce samedi soir de décembre, le temps d'attente incertain sur ce bout de trottoir est entièrement capté par la mission professionnelle. Ce temps ne sera pourtant pas rétribué. Le salaire est à la tâche. D'ailleurs ce n'est pas un salaire : ces travailleurs sont déclarés indépendants. Ils n'ont pas d'emploi, ils n'ont qu'un travail. Ils n'ont pas d'employeur physique, mais s'inscrivent sur une bourse du travail digitale et les instructions à suivre sont envoyées, pas à pas, via une plateforme. En cas de problème, il faut passer par un chatbot (un assistant numérique). Le vélo et le smartphone sont leurs outils de travail principaux. Mais ils les ont achetés eux-mêmes.

« Ils », vous l'aurez compris, ce sont les livreurs. Pour Deliveroo, Takeaway ou Uber... Une fois leur mission attribuée, ils croiseront un restaurateur, un client, en chair et en os. Mais vite ! Puisqu'ils sont évalués sur leur rapidité d'exécution et payés à la tâche. Et le paiement à la tâche, le capitalisme l'a toujours bien compris c'est « *le moyen d'assurer l'obéissance du travailleur à la machine* ». Martin Willems, responsable national de United Freelancers (UF) à la CSC, l'a rappelé dans une journée d'étude de la FTU et du CIEP consacrée à la numérisation de la société. UF est le syndicat pour les Freelancers, travailleurs de plateformes ou indépendants sans personnel.

Nouvel avatar du système capitaliste, l'économie développée par les plateformes numériques est multiforme et intéresse aussi l'économie traditionnelle. C'est qu'à l'ère numérique, explique Martin Willems, le travail peut être « *organisé, morcelé par la numérisation, au point de détricoter le cadre normatif, voire la définition du travail* ».

À l'époque de l'industrialisation des sociétés occidentales, les conditions de travail et d'existence ont engendré une misère sans nom. Mais en même temps, les regroupements

dans les usines ont favorisé l'émergence d'une conscience de classe et le développement d'une culture ouvrière riche de savoirs, de savoir-faire, de savoirs stratégiques et de luttes collectives qui ont débouché sur la création de droits fondamentaux inédits. Travailleurs et travailleuses ont mobilisé les arts et la créativité pour promouvoir, diffuser et enrichir ces savoirs porteurs de valeurs de solidarité, de justice sociale, d'égalité...

La numérisation offre aux politiques néolibérales, qui n'ont cessé d'œuvrer au détricotage de cette conscience de classe, de nouveaux moyens d'isoler et de précariser le monde du travail tout en l'invisibilisant toujours mieux : a-t-on conscience, par exemple, que le monde numérique nécessite des centaines de milliers de « petites mains » pour l'entretien, la maintenance et la réparation de ses innombrables rouages technologiques ? Ou pour gérer, en télétravail, dans les mêmes conditions précaires et isolées que les livreurs, les milliards de « clics » quotidiens sur internet ? Comment reconstruire avec ces femmes et ces hommes dispersés aux quatre coins du globe une conscience et une culture collectives à partir de leur expérience et depuis leurs points de vue ? C'est un défi absolument fondamental pour la démocratie, que les syndicats et les mouvements sociaux savent devoir relever. United Freelancers n'est qu'un début... ●



Reportage Et

CULTURE ET POPULAIRE : POUSSER LE CHANT DES POSSIBLES

Chafik ALLAL ♦ ITECO

« Culture » et « Classes populaires » : réflexions

Toute personne qui a vécu la fin du 20^e siècle et l'apogée de l'idéalisation des notions de « culture », « identité », « altérité », « classes sociales », a une sensation de gueule de bois se prolongeant depuis une petite dizaine d'années. D'abord, parce que la fête autour de ces notions (et des concepts qui y sont liés) semble ne pas vouloir reprendre facilement ; ensuite, parce qu'elles nous semblent de plus en plus souvent être utilisées en opposition avec les conceptions politiques qu'elles sous-tendent. Un exemple : l'Internationalisme, naguère lien et symbole d'une union de tous les groupes et communautés en lutte, semble se développer sous des formes aberrantes, notamment quand il relie les présidents états-unien Trump, brésilien Bolsonaro, argentin Milei et les partis ou groupes de personnes qu'ils représentent. Il y a donc urgence à actualiser ces concepts avec et dans des contextes présents un peu partout dans le monde.

Tout d'abord, à défaut de définir précisément le mot « culture », il me semble important de déterminer de quoi il est question. Parmi les centaines de définitions, nous adoptons celle donnée par Cyril Forde en 1941 : un système construit de réponses, adopté par un ensemble d'individus dans un endroit et à un moment donnés pour répondre à des défis de vie ; on développe et produit de la culture pour faire face à l'environnement. Tel ensemble d'individus adoptant un système de réponses similaires constitue un groupe « culturel » se distinguant d'un autre groupe par le fait que les réponses ne sont pas les mêmes. Paradoxalement, un phénomène de distinction opère chez des groupes, géographiquement et culturellement « voisins » ou très proches : à certains moments, ils ont tendance à accentuer les différences culturelles pour consolider les « frontières ethniques »¹. En corollaire, les contacts entre groupes culturels vivant dans des espaces voisins n'engendrent pas forcément une uniformisation culturelle (tant espérée par des groupes se voyant comme dominants). Parfois même, l'effet inverse se produit : les différences s'exacerbent pour marquer la

frontière et ainsi lutter contre le surcroît de porosité et la peur qui en découle que « sa » culture soit engloutie par un autre groupe². Cette exacerbation des différences, quand elle est imputée aux groupes dominés, est souvent perçue comme une menace à une vie « tellement harmonieuse » qui naitrait de l'uniformité lisse.

La culture d'un groupe est aussi un construit qui devient référent pour définir les normes, les valeurs, les croyances qui, à leur tour, construisent (de) la culture et produisent de nouvelles transformations culturelles en lien avec de nouveaux défis dans la société.

Tout ceci permet aux individus composant les groupes d'avoir des clefs pour donner du sens à leurs actions, mais leur indique aussi ce qu'ils doivent trouver bon, beau, vrai et juste de faire, de dire, de penser et de ressentir. Là, nous traçons les contours de la notion de « modèle culturel », qui peut être défini comme un ensemble plus ou moins structuré de principes éthiques indiquant aux membres d'une collectivité humaine le sens de leurs conduites et de leurs actions.

Les dominations se jouent à travers la culture

Dans la société, les cultures sont liées aux rapports de domination : en effet, le goût, le « classe », le « trendy » ou le « stylé » est souvent défini par les dominant-es. Parfois, ce qui est stylé est « pris » chez les dominé-es, mais une pratique répandue chez les classes dominées n'est légitimée que si elle est adoptée par des dominant-es. Le-la dominé-e peut certes être impliqué-e et en même temps invité-e à adopter les bons réflexes d'appréciation de la culture dominante, souvent bourgeoise.

Les formations « parcours d'intégration » données aux personnes immigrées nouvellement arrivées, constituent notamment un exemple assez radical : il y est parfois question de production artistique, mais rarement pour impliquer les personnes des groupes, sinon pour leur « apprendre » ce qui est beau et le sens de l'esthétique. De même, dès qu'on entre dans des procédures de sélection pour des financements auprès de bailleurs, les com-

missions sont rarement diversifiées pour permettre la production de créations culturelles, artistiques ou esthétiques diversifiées et contrastées. Souvent, lorsqu'il est question d'intégration, il s'agit de faire entrer un groupe dans le modèle culturel régnant, créations culturelles et artistiques comprises.

Que faire ?

Il est vraiment important de repolitiser et créer les conditions pour que les personnes des classes dominées et des classes populaires deviennent actrices et médiatrices culturelles, mais aussi que les autorités publiques soutiennent leurs projets culturels, car ce n'est qu'à cette condition initiale que l'empouvoirement (ou empowerment) de ces groupes pourra se réaliser.

Pour ce faire, le pédagogue brésilien Paulo Freire et l'éducation populaire sont d'excellentes références. Freire a repris au philosophe marxiste américain Herbert Marcuse la vision de « *la culture comme processus d'humanisation* »³, ce qui amène comme point d'entrée la problématisation la question entre « *valeurs et faits* » : quelles valeurs sont affichées et prônées ? Lesquelles sont défendues dans les faits ? Ces questions éthiques et sociales touchent aux rapports de domination et à l'accès inégal à la culture. Ainsi, on peut prôner « *l'accès de toutes à la culture* », mais si le prix pour y accéder est élevé, on ne peut alors que retrouver ces mêmes inégalités contre lesquelles nous nous sommes révolté-es. La question de l'accès à la culture se pose également en termes d'accès aux financements pour légitimer la production d'une culture autre que celle dominante. Sous des critères de « qualité » et de « format » souvent définis par les dominant-es, s'impose une idée de la culture « bonne », « légitime ». D'autres pratiques culturelles qui n'ont pas vocation à être « représentées », à un moment donné dans un contexte donné sont perdues de vue, voire folklorisées. On peut citer, par exemple, des pratiques présentées par un immigré, apprenant de Français Langue étrangère (FLE) dans un groupe, qui, à un moment de fête, a tenté de danser et de montrer l'*Alaoui* (ou *Reggada*)⁴ et a reçu des remarques de ses compatriotes soulignant que c'était du folklore. Ce type de musiques et danses populaires a finalement et momentanément été légitimé comme culture et art « modernes » par des chansons reconnues internationalement.

Une telle situation peut devenir une situation-limite dans le sens donné par Paulo Freire : l'identification d'obstacles difficilement surmontables seul-e. C'est à travers des situations-limites concrètes problématisées collectivement par et avec des personnes issues de classes dominées que nous pourrions nous mettre en mouvement afin de chercher ensemble les moyens de construire des inédits viables, c'est-à-dire comportant la conscience utopique d'un possible dépassement de ces situations-limites par la co-construction de nouvelles solutions pratiques. Cette construction de puissances d'agir collectives peut être aussi simple que remarquable avec parfois un fort potentiel de changement de la société. La suspension du financement des activités d'alphabetisation par une commune bruxelloise a été, il y a quelques années, le déclencheur au sein d'un groupe de femmes, d'une véritable activité de problématisation et de politisation, de construction de puissances d'agir les poussant à une action devant le bureau du bourgmestre pour le questionner sur les critères

d'allocation du budget « Culture ». Acculé, impressionné ou conscientisé, ce dernier a reculé et maintenu le budget en montrant même une forme d'admiration devant cette mobilisation. Depuis, avec la formatrice, ces femmes se sont intéressées au financement des associations par la commune. Ce cas montre que le dépassement des situations-limites peut produire de la puissance d'agir.

Comment produire ce changement ?

Une proposition serait de dégager des tentatives spéculatives avec les groupes dominés : avancer à partir des « comme si »⁵, en partant de l'hypothèse principale d'un « comme si » général et de situations-limites.

Par exemple, faisons « comme si » nous avions le pouvoir de changer le monde, alors par quoi commencerions-nous ? Pour le changer en quoi et le changer comment ? Ces tentatives spéculatives⁶ permettent d'avancer de proche en proche et d'arriver à des niveaux où nous pouvons avoir davantage de prise sur les situations à changer. Fonder des cercles de conscientisation avec et au sein de groupes issus de classes dominées permet de réintroduire de l'idéologique et du politique. Il manque sans doute un élément pour organiser ces cercles et intéresser ceux et celles qui y viendront : tisser des liens et refaire du collectif. Dans les groupes de femmes, notamment des milieux populaires, ces techniques produisant de la conscientisation de ces situations de domination.

La seconde étape est de constituer des cercles de création culturelle avec des publics divers, condition *sine qua non* de l'existence de tels cercles. Pourquoi ne pas se baser sur le modèle du théâtre de l'opprimé pour fonder des cercles de « cinéma de l'opprimé.e », de « danse de l'opprimé.e », d'« écriture de l'opprimé.e » ?

Aujourd'hui, il faudrait aussi lutter contre l'impératif catégorique de perfection « professionnelle » qui constitue un argument d'exclusion. Cette nécessaire et possible imperfection permettrait aux personnes issues de classes dominées, d'expérimenter, de pouvoir s'exprimer, se dire, produire et changer les récits majoritaires présents. Les festivals de films de femmes, homosexuels, thématiques ou linguistiques ouvrent des voies intéressantes dans ce sens. L'argument d'une soi-disant qualité moindre est de moins en moins recevable.

Une autre proposition serait de trouver les moyens d'écouter les groupes et de créer à partir de là où ils sont ancrés. Une revalorisation de la place des langues d'autres groupes et des pratiques culturelles et artistiques éloignées serait notamment utile. Comment une personne d'origine romani, quechua ou arabe pourrait être financée, en tant que productrice d'art et de culture de ses origines, pour exposer dans différents lieux culturels et être reconnue comme artiste ?

Construire des médiations

Tout ceci doit s'inscrire dans des démarches de médiation via des récits encore peu entendus dans la société : l'exemple des visites décoloniales ou genrées de ville représentent des expériences politiques. En effet, la médiation culturelle et artistique est également un nœud de politisation étant une médiation prise en charge par la société, pour interpréter toute œuvre ou ouvrage avec des points d'entrée multiples et divers. Cette approche donne aussi lieu à des

lectures conflictuelles : conflictualiser engendre un questionnement dynamique des cadres de référence – les nôtres, ceux des autres et de la société. Construire cette conflictualité permet d'approfondir une démocratie effective, où chacun-e a le droit d'être sujet, acteur-riche et producteur-riche dans la société, et pas simplement objet récipiendaire de cadres, de règles et de lois. L'approfondissement de la démocratie, avec des pouvoirs renforcés pour les citoyen-nés ne peut qu'améliorer la société et rencontrer l'intérêt de la collectivité.

Il est également impératif de construire des médiations adaptées aux contextes des dominations (par exemple, la politique décoloniale, d'égalité de genre et anticapitaliste) qui sont qualifiées d'« intersectionnelles ».

Enfin, reconnaître notre non-savoir est également une façon intéressante de rencontrer d'autres groupes : à quel moment pourra-t-on dire que nous sommes les héritier-ères de cette civilisation, sinon en reconnaissant notre non-savoir avec les groupes et au sein de groupes ? Non-savoir ne veut pas dire ignorance, mais plutôt l'acceptation d'un vide momentané qui pourrait être repeuplé avec d'autres. Il peut être le signe de la reconnaissance d'une fragilité due à ce qui a été construit en notre nom (avec nous ou sans nous). Faire preuve de non-innocence sur de tels sujets peut permettre de créer du lien⁷.

Pour cela, nous sommes tou-tes appelé-es à réfléchir et à changer nos postures : le monde de l'arrogance et de l'égoïsme est en train de mourir. Voici venu le monde du conflit, mais également celui de l'humilité, de la fragilité et de la sensibilité. Dans ces enjeux liés au politique et à l'intime, viendra se nicher l'embryon de l'autre monde. L'humilité permettrait d'utiliser un parler « ouvert », qui n'est pas caractérisé par le besoin impératif et immédiat de donner des réponses, mais par la nécessité de se poser des questions avec les autres. La proposition de prendre soin de sa fragilité se met dans l'apprivoisement, la domestication d'un état humain qui peut

nous apprendre beaucoup : le contexte et l'époque ont tendance à nous fragiliser. Ne pas reconnaître nos fragilités c'est prendre le risque de ne pas en prendre soin (fragilité étant entendue ici dans le sens individuel, interindividuel et collectif). Enfin, la sensibilité serait peut-être l'instrument pour sortir du dogme de la supposée « rationalité » qui régirait le monde, et qui s'inscrit de plus en plus souvent dans des rapports de pouvoir. Ainsi, se forment les possibilités de rapprocher des publics éloignés de la culture, ceux qui vivent des inégalités socio-économiques et culturelles les précarisant. Ils pourraient en tirer également un bénéfice économique si l'engagement des autorités publiques le permet.

En tant que citoyen-nés, défendons nos convictions pour participer au basculement des valeurs à partir du modèle culturel dans lequel nous évoluons. ■

1. Frederick BARTH le démontre dans son article : « Les groupes ethniques et leurs frontières » (trad.), In Ph. POUTIGNAT et J. STREIFF-FENART, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.
2. Ce n'est pas toujours la culture des dominant-es qui s'impose...
3. de reconnaissance à la fois de sa singularité et de son universalité.
4. Le *Alaoui*, ou le *Reggada*, musique et danse rituelles d'Afrique du Nord a failli être folklorisée par les élites nationales.
5. C'est évidemment différent des "faire semblant".
6. Ces pratiques ont été proposées en 2010 par le penseur Jean Sur lors d'entretiens filmés. Plus récemment, Olivier Marboeuf a développé la même proposition sur les pratiques de médiation artistique et culturelle.
7. Chafik ALLAL, « La non-innocence dans le rapport à l'altérité », *Antipodes*, ITECO, n°215, 2016 (en ligne) www.iteco.be/revue-antipodes/education-a-la-citoyennete-mondiale-et-solidaire-avec-des-jeunes-et-des/article/presentation-la-non-innocence-dans-le-rapport-a-l-alterite

POUR EN SAVOIR PLUS...

STARHAWK, *Comment s'organiser ? Manuel pour l'action collective*, Éd. Cambourakis, 2021.



Frédéric MULLER ♦ Directeur du Centre Culturel de Dison¹

Être Centre culturel en milieu populaire, entre réflexion, pratique de terrain et vécus

Quand on demande aux citoyen·nes de définir ce qu'est un Centre culturel, il·elles répondent très majoritairement que c'est une salle de spectacle plus ou moins grande, implantée sur une commune, qui propose des concerts et du théâtre. Ce n'est pas faux, évidemment, mais ce n'est pas non plus tout à fait vrai. La plupart des gens réduisent un Centre culturel à sa seule mission de diffusion des arts vivants. Pourtant, certains Centres culturels ne disposent même pas d'une salle, mais ils bossent tout de même ! En effet, ce n'est pas la diffusion qui est inscrite au cœur du décret relatif aux Centres culturels de 2013². L'ADN d'un Centre culturel, le carburant de ses actions sur un territoire sont les droits culturels ! Cette précision est d'une grande importance car, même si la notion de « droits culturels » peut paraître floue de prime abord, chacun·e peut percevoir qu'en faisant spécifiquement référence aux « droits », c'est l'humain qui se trouve au centre des préoccupations. Le pluriel souligne en plus le caractère complexe, multiple, diversifié de la démarche. Il faut donc connecter le travail du Centre culturel à la problématique des droits humains. Un droit culturel, au même titre que le droit à la justice ou le droit à un logement, est un élément constitutif du bien-être et de la dignité humaine. Toutes les citoyen·nes ont le droit de participer et d'avoir accès à des cultures ; personne ne peut en être écarté ou privé, car il s'agit d'un facteur central à l'épanouissement des individus et des groupes d'individus. Dès lors, une société qui se veut démocratique, se doit de mettre en place des moyens pour réduire les inégalités en matière d'accès et de jouissance de ces droits. Par exemple, en proposant des lieux qui encouragent et facilitent leur usage. C'est pour cela que plus de 115 Centres culturels sont subsidiés en Fédération Wallonie-Bruxelles !

Ce préambule souligne qu'un Centre culturel est avant tout un lieu de combat, un combat sans violence pour plus d'égalité entre toutes et tous. La diffusion artistique n'est qu'une arme parmi d'autres. Le décret mentionne les « fonctions culturelles » dont disposent les animateur·rices pour atteindre leurs objectifs. On peut ainsi citer la créativité, l'information, la médiation, l'animation, etc.

Accès à la culture, une question de « Capital culturel » ?

Le processus qui permet d'opérationnaliser ce travail est assez bien défini : les éléments constitutifs nécessaires pour obtenir une reconnaissance ou une reconduction de reconnaissance en tant que Centre culturel sont décrits dans le décret du 13 novembre 2013³. Cette procédure – aussi appelée boucle procédurale – contient trois grandes étapes : l'autoévaluation, l'analyse partagée et le projet d'action culturelle. Ainsi, avec le soutien de

tous ses partenaires, citoyen·nes et associatifs, un Centre culturel doit d'abord réaliser une analyse de son territoire pour déterminer ce qui alimente les inégalités entre les habitant·es et définir ses enjeux spécifiques. La question des classes sociales surgit souvent dès les prémises de cette étude, car elle pèse fortement sur la fabrique des inégalités au cœur d'un quartier, d'une commune, d'un arrondissement. Constaté qu'un contexte socio-économique défavorable impacte son territoire d'action est assez simple à déterminer, car il existe des preuves statistiques, comme le taux de chômage ou le revenu moyen par habitant. Encore faut-il parvenir à saisir comment cette vulnérabilité factuelle se manifeste dans le quotidien des citoyen·nes ? Quels sont les impacts sur la participation et l'accès aux droits culturels ?

La réflexion de Christine Mahy du Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) sur « *le trop peu de tout* » a particulièrement inspiré le Centre culturel de Dison (province de Liège). Nous nous sommes alors demandés ce que pouvait être ce « *trop peu* » en matière de droits culturels ? Un certain nombre de conséquences sur la vie des gens peuvent être déterminées, comme le manque d'estime de soi et de reconnaissance, l'isolement, etc. Ces conséquences réduisent nettement le champ d'action des personnes fragilisées par une situation socio-économique défavorable. Nous les avons appelées « externalités négatives ».

Ce qui est mis en évidence, c'est que jouir de ses droits culturels n'est pas qu'une question d'argent. Il ne faut surtout pas réduire les inégalités à un pouvoir d'achat réduit, dont la réponse toute trouvée serait alors le « tout gratuit ». L'aspect financier constitue bien un frein au droit d'accès à tous les spectacles payants et proposer une politique tarifaire adaptée est crucial, mais il ne faut pas ignorer l'influence de l'ensemble des répercussions liées à un contexte de précarité ou d'exclusion sur le pouvoir d'agir des personnes, comme la perte de confiance, le manque d'information, le sentiment d'insécurité, etc.

Le sociologue Pierre Bourdieu parlait du « capital culturel » : chaque personne dispose d'un capital de choses apprises, intangibles, incorporées, qui va avoir un impact sur sa façon d'être et d'agir⁴. Ce capital s'accumule et se transmet de génération en génération.

À Dison, le terrain nous a permis de percevoir les échos de ce concept et de constater la faible présence d'éléments susceptibles de structurer ou augmenter le capital culturel des citoyen·nes. Les raisons sont multiples : le fait d'avoir hérité d'un capital culturel faible dès le départ, comme une sorte de « non-héritage » empoisonné, le fait de ne pas maîtriser la langue, d'être privé·e d'une éducation continue, de manquer de stabilité familiale ou d'être accaparé·e par des priorités existentielles, comme se nourrir, se

loger, se chauffer, s'habiller. Manquer de capital culturel ne signifie pas qu'on n'en a pas, mais qu'on est confronté à des freins qui pèsent sur les habitudes, sur la maîtrise des codes ou simplement sur les réflexes dans l'usage d'une offre culturelle, même gratuite !

Une démarche de proximité et d'ouverture couplée à un travail sur l'image

Face à ces constats, sous un angle réaliste, quelles sont les zones d'action, quels leviers potentiels influencent l'augmentation du capital culturel des personnes et réduisent les inégalités d'accès aux droits fondamentaux ? Vaste question dont la réponse varie selon le territoire, ses contingences et son histoire.

À Dison, quelques pistes de réflexion ont été formulées, notamment à destination des jeunes. En effet, les jeunes de moins de 20 ans représentent presque 30 % de la population locale. Lorsqu'un territoire adopte une posture de changement en vue de diminuer sur le long terme les inégalités, pouvoir toucher autant de jeunes est une chance ; ces dernières doivent être absolument soutenues, par exemple par le biais de propositions créatives et d'outils d'expression. C'est pourquoi au Centre culturel, nous tentons d'adapter nos projets aux réalités des publics disonais en privilégiant les dynamiques ascendantes et en étant à l'écoute. Avant tout, nous essayons d'éviter de « balancer du fumier culturel sur les pauvres », comme dit Franck Lepage. Nos projets doivent leur redonner du pouvoir d'agir, leur permettre d'exprimer leurs potentiels enfouis ou empêchés, d'être eux-mêmes pleinement. Être dans cette approche demande souvent du temps et beaucoup d'énergie : il faut installer un climat de confiance, fabriquer des liens, pour que les projets viennent des gens eux-mêmes et résistent dans leurs réalités.

En parallèle à cette démarche de proximité et d'ouverture, nous travaillons sur notre image de Centre culturel, car dans ce contexte de choc entre classes sociales, les Centres culturels sont encore largement perçus comme élitistes, peut-être même vecteurs d'une pensée dominante les plaçant hors de portée d'une partie de la population. Celle-ci ne se reconnaît pas dans cette description, ne se sent pas légitime dans son usage, voire se sent exclue. Se retrouve ici cette notion de « ne pas maîtriser les codes » liée à un déficit de capital culturel. S'entrevoit aussi à nouveau cette constante relativement caractéristique de notre époque : la discordance permanente entre la réalité et sa perception. Si la majorité des gens assimilent Centre culturel et diffusion artistique, les classes populaires considèrent souvent que la Culture est du domaine de la bourgeoisie.

Perspectives

Que la lutte contre les inégalités soit au cœur même du projet de chaque Centre culturel est ignorée par beaucoup. En effet, une partie du travail sur les droits culturels accomplie par les Centres culturels se réalise dans l'ombre, souvent en petit comité et touche parfois à l'intime des participant·es. Au Centre culturel de Dison, il y a de nombreux exemples : des podcasts ont été créés avec des petits groupes venus de la Régie des quartiers Havre'sac ou de l'Asbl d'alphabétisation Lire et Écrire ; un mensuel d'éducation permanente est dif-

Référence personnelle

Étant issu de la classe populaire, je comprends assez bien cette discordance entre réalité et perception. Mon père, ouvrier de Cockerill à Seraing, réparait les machines dans ce qu'on appelait « le chaud ». Son salaire était modeste et les fins de mois difficiles. Dans ma famille, personne n'a fait d'études et tout le monde, de génération en génération, était en quelque sorte figé dans son statut social. Mon capital culturel n'était pas très élevé et je ressens encore aujourd'hui qu'il n'est pas facile d'échapper à cet héritage. Quand les fondations sont bancales, ce qu'on construit dessus reste fragile. Je n'allais pas voir de spectacles, sauf si l'école m'y emmenait et à l'époque, tous les lieux qui diffusaient du théâtre par exemple me paraissaient être destinés à une autre catégorie de personnes que la mienne. Je ne l'exprimais pas avec des mots savants, mais je me disais simplement qu'il y avait des lieux pour ceux qui ont de belles voitures et des lieux pour les autres. À la maison, on roulait en Lada... Dans mon quartier, où il n'y avait que des enfants d'ouvriers, nous n'avions donc pas l'habitude de consommer cette Culture-là. Dans les foyers, on regardait surtout la télé et on parlait de foot, c'était comme ça.

Ma première chance a été que mon père aimait lire. Mes professeurs ont pris le temps de m'éveiller à des aspects culturels dont j'étais par nature privé : ma seconde chance. Ces choses-là, ces déclencheurs un peu semés au hasard, disséminés dans les craquelures d'un quotidien routinier et anémié, m'ont permis petit à petit d'étoffer mon capital culturel.

À un moment, je ne sais pas exactement quand, j'ai fini par me sentir un peu plus légitime et à me rendre compte que je pouvais m'autoriser à explorer d'autres champs culturels. Au regard des statistiques, je me considère parfois comme un miraculé. La créativité et la curiosité sont des caractéristiques universelles, partagées par toutes, mais certaines ont la chance de pouvoir les exploiter sans entraves et d'autres en sont dépossédées. Ce qui me plaît tant dans mon travail au Centre culturel est lié à l'existence d'une institution officielle composée de femmes et d'hommes plutôt obstinés dont le but est de tenter de réduire ces injustices distribuées arbitrairement par le hasard d'une naissance.

fusé sous forme de toute-boîte ; une parade anti-discrimination est organisée ; des récits ont été récoltés auprès des citoyen·nes et mis en valeur grâce à un travail sur le portrait photographique, etc.

Les classes populaires font partie des premières victimes des inégalités en matière de droits culturels ; elles se cognent à une multitude d'obstacles, des externalités négatives, des privations, des perceptions biaisées qui sont autant de couches à peler pour parvenir à rétablir l'équité entre les citoyen·nes. Face à cette montagne, surtout dans une commune qui flirte avec le top 5 des communes les plus pauvres de Wallonie, le boulot des travailleur·euses socio-culturels du Centre culturel n'est pas toujours facile même si les moments d'euphorie et d'exaltation

qu'il-elles peuvent vivre lorsqu'un projet atteint ses objectifs compensent les frustrations et les désillusions inévitables.

J'espère que davantage de Centres culturels s'implanteront dans chaque quartier, au plus près des gens et qu'aucune politique future ne transformera ces lieux dédiés au combat contre les inégalités en simple vitrine de la Culture dominante. ●

1. www.ccdison.be/site/index.php
2. <https://centresculturels.cfwb.be/ressources-utiles/legislation/>
3. <https://centresculturels.cfwb.be/reconnaitances-et-subsidations/reconnaitances/>
4. Pierre BOURDIEU, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 1979, n°30, pp. 3-6.



Nicolas VERSCHUEREN ◆ Professeur d'Histoire Université libre de Bruxelles (ULB)

Luttons en chants, un champ de luttes

Le chant, révélateur social

« *Una mattina mi sono alzato, O Bella Ciao, Bella Ciao, Bella Ciao, Ciao, Ciao* ». Ce début de chant et ces quelques notes sont désormais partagés, repris, chantés, fredonnés ... suscitant même la controverse sur ses réappropriations multiples. L'origine de *Bella Ciao* est à la fois connue et méconnue, souvent associée à la résistance des partisan-es pendant la Seconde Guerre mondiale, mais qui doit également sa source originelle aux chants des *mondine*, ces travailleuses italiennes des rizières du Pô.

Débuter cet article sur le chant de lutte en évoquant *Bella Ciao* a tout de l'évidence, voire de la caricature. Au-delà de la célébrité de ce chant (et de ses « mésusages ») se déploie une histoire du chant dans l'espace social, dans l'espace de travail et dans celui de la lutte.

Avant même de parler, il est fort possible que l'être humain ait d'abord chanté. Sans remonter à la préhistoire, la pratique du chant est un fait social qui marque l'histoire des sociétés humaines du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Le chant participe à la construction de l'environnement sonore des foyers, de l'espace public et du monde du travail. L'historien britannique Edward Thompson a d'ailleurs puisé dans les traces des chants ouvriers, artisans et paysans sa source pour observer et comprendre les mutations sociales induites par la Révolution industrielle.

Outre les travailleuses du Pô, on peut voir dans l'histoire du Rock and Roll, une épopée tout autant musicale que sociale. Son origine se trouve en effet dans le Blues, ce chant spécifique des travailleuses afro-américain-es, dans lequel il-elles exprimaient leur tristesse et leurs aspirations. Cette pratique du chant a accompagné les migrant-es des champs de coton vers les centres industriels du Nord du pays devenant une source d'inspiration pour la Soul, le Folk et bien entendu le Rock and Roll. En somme, cette histoire est celle de la rencontre entre les travailleuses des champs de coton du Delta du Mississippi et les ouvrières des usines Ford à Détroit, de la fin de l'esclavage (mais non de l'exploitation) à Muddy Waters et Bob Dylan.

Cette parenthèse sur l'histoire du Blues au Rock and Roll permet de souligner l'importance du chant dans l'histoire sociale américaine et au-delà. Elle nous autorise à considérer sérieusement ce pan de la culture populaire comme une source essentielle pour appréhender les transformations socio-économiques et les protestations qu'elles induisent. En effet, les usages sociaux du chant sont multiples, de l'hymne national à la berceuse, du chant de supporter au chant de lutte. À propos de ce dernier et si l'on s'en tient aux deux derniers siècles, sa présence n'a pas été continue et mériterait une étude synthétique de la Révolution française à nos jours.

Depuis la Révolution Française

Le chant accompagne la Révolution française comme rarement auparavant. *La Carmagnole, Ah ça ira !, La prise de la Bastille,...* Bref, près de 700 chansons renforcent les événements entre 1789 et 1793. *Cadet Roussel, Il pleut bergère* et autres chansons traditionnelles sont rapidement détournées à des fins politiques et contestataires. Chansonniers et révoltés lyriques composent des chansons dont les paroles muent au rythme des événements. En Belgique, la fameuse *Muette de Portici* est, selon l'historien Vincent Adoumié, un exemple unique d'une œuvre chantée devenant un catalyseur politique conflictuel.

Le 19^{ème} siècle est parcouru de chants patriotiques, politiques, religieux, populaires ou contestataires. Des caveaux aux goguettes, des prisons aux révolutions, le chant est partout et son caractère irrévérencieux est omniprésent. Des centaines de sociétés chantantes sont apparues en France au début du 19^{ème} siècle pendant que le chant devenait rapidement un moyen d'exprimer les souffrances et espoirs du monde ouvrier. Avec Fourier, Pottier et Bélanger, naît une chanson socialiste qui n'est pas encore révolutionnaire mais déjà politique. L'écho des chants se prolonge évidemment en 1848, premier épisode révolutionnaire ouvrier au cours duquel le poète et révolutionnaire français Eugène Pottier

Chorale militante au CNCD : Bruxelles, Louvain-La-Neuve et Liège

En 2015, dans le cadre de la campagne pour une protection sociale pour tous et toutes, le CNCD 11.11.11. a créé à Bruxelles une chorale militante : le *Buena Vida Social Club*. Avec un répertoire multilingue et multiforme, le groupe se rassemble lors de manifestations et d'occupations de l'espace public autour d'enjeux tels que la protection sociale, la justice migratoire, la lutte contre les traités de commerce comme le CETA, ou pour soutenir l'Opération 11.11.11. En 2019, deux chorales se sont constituées : *LaLaLiège* à Liège (Mail : liege@cncd.be) et *Mili-Chœurs* à Louvain-la-Neuve (Mail : brabantwallon@cncd.be).

Pour en savoir plus : CNCD.11.11.11

Mail : chorale@cncd.be - Tél. : 02/897 04 50

Chorale militante aux Équipes populaires de Verviers

À l'initiative des Équipes populaires de Stavelot-Malmedy, la Régionale lance une chorale militante en partenariat avec le CNCD-11.11.11 et la Maison des Jeunes de Malmedy.

Le chant est un outil de militance qui a servi les luttes sociales les plus anciennes tout autant que celles d'aujourd'hui, au Nord comme au Sud. Créer un groupe vocal militant répond aux différentes missions portées par les partenaires : le CNCD et les Équipes populaires pour leur rôle en éducation permanente ainsi que la Maison des Jeunes pour leurs activités contribuant au développement des liens sociaux et de l'esprit critique des jeunes, notamment par l'action culturelle et participative.

Comment ? En occupant l'espace public avec des messages de solidarité, d'égalité et de justice en lien avec les plaidoyers portés par les partenaires, un groupe vocal développe une action transformatrice par la sensibilisation d'un public large, en dehors des milieux militants. Il contribue ainsi à une démocratie vivante. Au sein du groupe, il s'agit de se positionner ensemble sur des enjeux de société mais aussi de faire fonctionner la démocratie en réfléchissant et expérimentant des manières de prendre des décisions et d'agir collectivement.

Quand ? depuis octobre 2023. Où ? Maison des Jeunes de Malmédy (Rue Frédéric Lang 5 à Malmedy)

Infos : Équipes populaires Verviers - Shan Hsia

Mail : hsia@equipespopulaires.be - GSM : 0476/73 10 21

fait ses gammes en composant cette strophe : « *Le monde va changer de peau. Misère, il fuit ton baignoire. Chacun met cocarde au chapeau, L'ornière et la montagne* ». On y voit les prémices de *L'Internationale* de 1871.

La Commune de Paris participe d'ailleurs à revigorer le chant de protestation et contribue à lui donner une dimension internationale. *Le Drapeau rouge* ou *Le Temps des cerises* intègre un

chansonner de la lutte qui continuera à être chanté au siècle suivant. En cette fin de 19^{ème} siècle, non seulement les chansons de luttes se multiplient, des appels à la solidarité internationale, mais il y a également des chansons parlant du vécu ouvrier, une forme d'expression de la culture ouvrière très bien illustrée par Laurent Marty pour les ouvrier-ères du textile à Roubaix. Ainsi, dans *Les Pots au Burre*, se lit une forme de xénophobie à l'égard des travailleuses belges. C'est en fait un appel à s'opposer à un dumping social qui devrait être compensé par une imposition sur le travail des bas salaires donnés aux migrant-es. Comme pour la révolution industrielle, la lecture et l'analyse de ces productions musicales, qui ne sont pas toutes des chansons de contestation loin s'en faut, dévoilent les conditions sociales, les inquiétudes et les rêves du monde ouvrier. Ainsi, Laurent Marty a pu démontrer que dans les centaines de chansons concernant le monde du textile, aucune ne faisait l'éloge du travail.

Contestatoire avec la Première Guerre mondiale

Au-delà du monde industriel, le chant continue à faire partie du paysage sonore, y compris dans les tranchées et surtout à l'arrière du front. Des milliers de chansons sont en effet composées pendant la Première Guerre mondiale. La chanson est sans doute la production artistique la plus répandue en lien avec la période 1914-1918. Si elles sont nombreuses à être patriotiques, elles peuvent aussi être contestataires comme la célèbre *Chanson de Craonne* qui s'attaque à la hiérarchie militaire faisant des poilus de la chair à canon.

L'Entre-deux-guerres est moins connu, voire moins étudié, concernant le chant protestataire et militant. Pourtant, le chant est toujours aussi présent. Notamment à propos de la lutte des mineurs des Asturies ou de la Guerre d'Espagne, comme *El Paso del Ebro*, une chanson du début du 19^{ème} siècle reprise par les Républicains ou encore *Bandiera Rossa* reprise par les Brigades internationales. De cette période, on retient surtout dans l'espace francophone les chants qui accompagnent le Front populaire, les bals populaires et les occupations d'usine. Ce sont à nouveau des dizaines de compositions qui sont créées pendant ces deux années d'espoir et de révolte, incarnées notamment par le duo *Gilles* (Jean Villard) et *Julien* (Amand Maistre). Ce ne sont pas que des chants de lutte, ce sont aussi des chansons populaires, des tubes de l'époque de Ray Ventura à Tino Rossi. Le Front populaire va se caractériser par la grève en chansons, la fête dans l'usine, l'ouvrier antifasciste.

La grève des femmes de la FN s'empare du chant

Le second après-guerre est marqué par un changement progressif du paysage sonore par l'usage notamment de la radio entraînant une standardisation et une industrialisation de la chanson, une voie vers la chanson comme bien de consommation. Cela n'empêche nullement l'émergence de chants contestataires à l'instar du *Déserteur* de Boris Vian, des chansons de Ferré ou Brassens. La culture populaire, voire ouvrière, du chant existe-t-elle toujours pendant ces trente glorieuses ? Chante-t-on dans les usines ? Lors des grèves ? Chante-t-on autre chose que les paroles des chansonniers ? Ceci est peu clair et mériterait une étude historique plus

approfondie. En Belgique, il est certain que l'on chante contre la Loi unique. Mais ici encore le paysage sonore des luttes est mal connu.

Dans l'espace francophone belge, un changement important s'opère avec une des luttes sociales les plus emblématiques de l'histoire européenne, la grève des femmes de la FN de 1966. Treize semaines de grèves menées par 3.000 ouvrières bloquant une usine de 13.000 travailleurs pour revendiquer l'application du Traité de Rome qui prescrit « à travail égal, salaire égal ». En 1965, Henri Salvador sort son tube « *Le travail, c'est la santé* ». Pendant la grève des ouvrières de la FN, cette chanson est rapidement récupérée et transformée pour coller aux revendications ouvrières : « *Le travail, c'est la santé mais pour cela il faut être payée* ». Cette chanson scandée dans les rues d'Herstal et des environs s'est muée en icône de la lutte des ouvrières pour devenir leur hymne, comme il est possible de le voir dans le film *Femmes machines* de Marie-Anne Thunissen réalisé en 1996.

Cette lutte constitue un événement unique dans l'histoire européenne et peut être perçue comme la germination des luttes sociales à venir après mai 1968. En effet, au-delà du mouvement étudiant, l'esprit revendicatif remettant en cause l'autorité sort des universités et pénètre les cours des usines. Dans cet environnement foisonne la Protest Song dans le monde anglo-saxon ou la chanson engagée dans le monde francophone. L'industrialisation de la musique qui aurait pu faire craindre la disparition de la chanson de lutte ou de la chanson politique a paradoxalement permis son explosion dans le contexte américain sur fond de Guerre du Vietnam. C'est à cette occasion que réapparaît la chanson sociale et la chanson de lutte qui accompagnent de très nombreux conflits sociaux en Europe dans les années 1970. Mais alors que les ouvriers semblent quelque peu délaisser ce répertoire d'actions, on s'aperçoit que les ouvrières ont abondamment repris le chant de lutte comme moyen d'expression, pour se faire entendre en dehors des murs de l'usine. Dans cette quête de médiatisation des luttes souvent locales, marginales voire désespérées, elles ont pu obtenir le soutien d'étudiant-es, de mélomanes, d'artistes engagé-es, à l'instar du GAM en Belgique, le Groupe d'action musicale qui a accompagné bien des luttes sociales (et pas seulement ouvrières) des années 1970. Pour utiliser une métaphore cinématographique, si l'histoire sociale des années 1970 était un film, les chansons du GAM en composeraient la bande originale. Dans cette période inventive et faste, ils n'étaient pas les seuls et participaient à la production culturelle des luttes sociales qui trouvait écho également dans le monde du théâtre. Dans la région de Liège, des ouvriers en occupation aux Capsuleries de Chaudfontaine ou encore aux Fonderies Mangé ont créé leur propre groupe de musique et enregistré des albums sur 45 tours.

Cette intensité de la conflictualité sociale s'érode progressivement avec une augmentation du chômage de masse et la multiplication des conflits qui débouchent sur des défaites malgré un investissement militant considérable. Certaines manifestations vont se poursuivre dans une série de luttes environnementales, comme à Chooz, mais ces chansons de lutte appartiennent désormais à la queue de la comète des années 1968. L'euphorie et les utopies qui ont accompagné ces mobilisations ont laissé la place à des années de Plomb entraînant une relative disparition des chants de lutte.

Persistance des chants de luttes

Pour autant, il ne s'agit pas d'une disparition mais plutôt d'un enfouissement qui attend sa germination, pour reprendre la métaphore de Zola. Depuis une dizaine d'années, les chants réapparaissent dans les luttes sociales. Alors que l'espace sonore des grandes manifestations est colonisé par les sons, émergent des formes d'expressions culturelles de la protestation à des échelles plus réduites. Le milieu médical est d'ailleurs un espace particulièrement créatif. La chanson *Balance ta blouse* à l'hôpital de Saint Nazaire fait écho à *Y'a de la colère dans le cathéter* aux urgences de Valence ou encore à *Toute la santé du monde* aux urgences de Saint Malo ou encore les soignant-es du CHU de Toulouse reprenant le chanteur français Orelsan. Ce type d'expression culturelle n'est pas propre aux soins de santé ; les femmes de ménage de l'hôtel Ibis de Battignole ont aussi parlé de leur combat et revendications en faisant appel à un autre chanteur. À ces chants s'ajoutent souvent des clips vidéo permettant une diffusion large et contribuant à l'expression artistique des revendications et de la souffrance au travail. En 2015, la chanteuse indienne Sofia Ashraf publie une vidéo musicale pour protester contre la pollution d'une rivière par Unilever. À Détroit, le rappeur et comédien GmacCash publie en 2019 une vidéo et une musique de soutien aux ouvriers de l'industrie automobile. Ces quelques exemples illustrent la persistance de la chanson de lutte et surtout son caractère d'universalité. Si le paysage sonore a indubitablement changé, si les modes de diffusion et de consommation de la musique ont été bouleversés, ces transformations ne doivent pas occulter les récurrences, voire les continuités, entre 1789 et 2023. La fonction et les usages du chant persistent avec des intensités variables attestant la créativité des mondes du travail ainsi que la force du chant pour évoquer souffrances et aspirations. Chanter pour survivre écrivait Laurent Marty. On pourrait aussi écrire que le chant de lutte ne meurt pas. Alors, reprenons ensemble : *Una mattina, mi sono alzata...*

Pour en savoir plus

Ludo BETTENS et Eric GEERKENS, « Des occupations d'usine à la médiatisation culturelle », in Nancy DELHALLÉ et Jacques DUBOIS (dir.), *Le tournant des années 1970. Liège en effervescence*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2010, pp.63-82.

Laurent MARTY, *Chanter pour survivre - Culture ouvrière, travail et techniques dans le textile à Roubaix, 1850-1914*, Lille, Fédération Léo Lagrange, 1982.

Christiane PASSEYANT et Larry PORTIS, *Dictionnaire des chansons politiques et engagées. Ces chansons qui ont changé le monde*, Paris, Scali, 2008.

Christophe TRAÏNI, *La musique en colère*, Les Presses de Sciences Po, 2008 (coll. « Contester »).

Nicolas VERSCHUEREN, « Lorsque les ouvrières chantaient. Histoire d'une expression culturelle de la protestation de 1966 à 1984 », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n°0 : les ouvrières de la FN changent l'histoire 1966-2016, décembre 2016 (en ligne) www.carhop.be/revuescarhop/index.php/2016/11/28/lorsque-les-ouvrieres-chantaient-histoire-dune-expression-culturelle-de-la-protestation-de-1966-a-1984/

Manon VOYEUX et Déborah DELCOURTE ◆ Vie Féminine, Namur

Des vies suspendues face au non-recours aux droits sociaux

Depuis plusieurs années, les femmes de Vie Féminine (VF) témoignent quotidiennement de situations de non-recours aux droits et d'expériences où elles n'ont pas pu ou pas su faire valoir leurs droits. Citons par exemple : un accueil qui laisse à désirer, des informations pas toujours très claires, des demandes (pas toujours légales) qui conditionnent l'octroi d'une aide ou d'un service, des services qui passent par le tout numérique et laissent sur le bord de la route toutes celles qui n'ont pas accès à internet, maîtrisent moins bien le français ou ne s'y retrouvent pas dans le dédale des étapes pour remplir « correctement » un dossier. Cela coûte en temps, en argent et en énergie et fait le lit de la précarisation des femmes. Derrière chaque situation se trouvent des parcours de vie de femmes trop souvent invisibilisées et ignorées, voire méprisées. Vu leur importance numérique, VF s'est emparée, dans une démarche d'Éducation permanente féministe, de ces réalités pour agir avec les femmes et transformer leurs conditions, interroger et bousculer les structures qui perpétuent ces violences ... pour que leurs mots comptent et qu'une place digne leur soit accordée.

Tout d'abord, VF a proposé des ateliers dans lesquels les femmes concernées ont réfléchi ensemble et objectivé leur situation pour comprendre leurs problèmes communs et s'outiller pour « *Ne pas laisser tomber leurs droits* » « *Quand La paperasse tracasse* » ; deux actions menées avec les femmes. En effet, le rapport des femmes aux institutions, et plus précisément à une organisation telle que le CPAS, fait partie des préoccupations et du travail mené par VF Namur. À l'occasion des dernières élections communales, une enquête a été menée sur les conditions d'accès et l'accueil au CPAS,



l'accessibilité géographique et physique, la compréhension des informations délivrées, le suivi des dossiers, la légalité de certaines demandes adressées aux usagères et les conditions à remplir pour faire valoir un droit ou prétendre à un service. Sur base des constats de cette enquête, des ateliers « *Quand la paperasse tracasse* » ont été mis en place afin de se renforcer entre femmes, pour dénouer certaines situations, entreprendre ensemble des démarches administratives, obtenir des informations fiables et activer un droit. Un *Guide de défense des allocataires sociaux* a été réalisé pour comprendre et défendre ses droits face aux exigences et contraintes imposées par les CPAS parfois en dehors de la légalité. Forte de ces actions, lorsqu'un appel à projet a été lancé dans le cadre de la lutte contre la pauvreté par la Fédération Wallonie-Bruxelles, VF Namur a déposé le projet « *Mes droits, pas sans moi !* ».

Le non-recours, de quoi s'agit-il ?

Selon le Service public fédéral de programmation Intégration sociale, le terme « non-recours » ou « Non Take-Up » renvoie à « *toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre* ». En Belgique, des milliers de personnes sont touchées par le non-recours aux droits. Celui-ci ne permet pas l'inclusion sociale et la protection sociale des personnes dites « vulnérables », mais mène encore davantage vers l'exclusion. Il existe plusieurs formes de non-recours aux droits.

- La non-demande : elle peut être soit volontaire, dans le sens où la personne éligible ne va pas demander son droit alors qu'elle en a connaissance, soit involontaire par manque d'information. On peut aussi pointer le fait que certaines personnes n'ont pas la capacité ou n'osent pas demander leur droit par souci de conserver leur dignité.

- La non-connaissance : les personnes n'ont pas connaissance des droits auxquels elles pourraient prétendre, par manque de communication et d'information. La non-connaissance peut être considérée comme la base de toutes les formes de non-recours, car faire valoir ses droits est difficile sans information.

- La non-proposition : cette forme assez « taboue » est liée au fait que les travailleurs sociaux n'informent pas la personne éligible de son droit.

- Le non-accès (ou non-réception) : ces droits sont inaccessibles à cause du délai des procédures et des démarches à entreprendre. Souvent, les dispositifs sont longs et complexes, d'autres sont inadaptés ; ce qui engendre l'abandon des personnes demandereses.

- Le non-accès (ou non-réception) : ces droits sont inaccessibles à cause du délai des procédures et des démarches à entreprendre. Souvent, les dispositifs sont longs et complexes, d'autres sont inadaptés ; ce qui engendre l'abandon des personnes demandereses.

Dimensions du projet « Mes droits, pas sans moi ! »

De mars à décembre 2022, plusieurs étapes ont permis de mener à bien ce projet. Tout au long du processus, le tra-

vail s'est réalisé avec des femmes, car sur le terrain, ce sont elles les plus touchées par cette injustice et elles constituent aussi le public prioritaire de VF.

Tout d'abord, une permanence sociale gratuite a été mise en place pour faciliter l'accès aux droits sociaux des femmes, avec pour objectif de répondre aux difficultés administratives qu'elles rencontrent. Une assistante sociale, Rebecca Kanane, a proposé un accompagnement et des suivis individuels pour fournir des informations fiables et un appui professionnel lors des contacts avec les services ; ce qui a permis de débloquer ou dénouer certaines situations.

Ensuite, des ateliers-droits se sont penchés sur différentes thématiques juridiques et administratives liées aux droits sociaux, mais aussi aux préoccupations et questions des femmes en matière d'emploi, de santé, de logement, etc. Proposés dans les antennes de VF Namur, ces ateliers collectifs visaient à fournir aux femmes une information simplifiée, dans un processus d'échange de savoirs entre les participantes, mais aussi à mieux connaître les démarches administratives pour les effectuer au mieux.

Réalisée par l'assistante sociale, une étude sur l'accès ou les freins relatifs aux non-recours aux droits sociaux a aussi été lancée avec, comme objectifs, de rassembler les témoignages des femmes concernées et d'offrir un nouveau regard sur cette thématique et ses enjeux.

Une vidéo pour lutter, sensibiliser et former

Pour lutter contre le non-recours aux droits vécu par les femmes, VF a réalisé une vidéo basée sur leurs vécus et leurs paroles, dans un but de sensibilisation et de formation. Cet outil fait connaître et informe sur le non-recours. Destinée aux publics du réseau de VF, la vidéo constitue aussi un support d'animation soutenant la discussion collective et les moyens d'y faire face. Un de ses objectifs étant de questionner et bousculer les représentations, mais

aussi d'interroger les pratiques professionnelles des assistant-es sociaux (AS) pour les améliorer, une collaboration a été développée avec la Haute école de Namur-Luxembourg (Henallux) et les étudiant-es AS de dernière année. Le but était de confronter les futur-es AS aux réalités et expériences vécues par les femmes en rapport avec le non-recours, notamment le manque d'information et de connaissance du droit, la non-demande, la non-réception d'une aide ou d'un service. Le non-recours aux droits et services fait partie du programme des cours de deuxième année AS.

Processus de construction et de réalisation de la vidéo

La vidéo s'est construite sur une période de trois mois et a bénéficié de la collaboration d'une stagiaire en dernière année AS de la Henallux, Déborah Delcourte, en ce qui concerne l'animation et la gestion du projet.

Après avoir trouvé cinq femmes du réseau de VF souhaitant témoigner de leur quotidien de non-recours, cinq rencontres animées avec les différents protagonistes ont été nécessaires pour réaliser l'outil : trois pour construire le sujet et deux, avec les femmes, pour récolter et partager leurs témoignages, mais aussi pour faire émerger les dimensions du non-recours. Un compte-rendu de chaque rencontre a permis d'identifier les éléments essentiels à mettre en évidence et de créer le fil conducteur de la vidéo.

Une fois la « théorie » assimilée, une rencontre essentielle pour les femmes avec l'équipe de tournage de l'Asbl *Télévision du monde*¹ leur a permis d'exprimer leurs craintes (peur d'être reconnue, de ne pas savoir s'exprimer clairement, ...) et d'obtenir des réponses par rapport à cette étape. La plupart d'entre elles étaient en effet confrontées pour la première fois à l'interview filmée. Le rôle de *Télévision du Monde* a été crucial : travaillant dans le respect du rythme des femmes, l'équipe les a mises en confiance pour qu'elles puissent exprimer ce qui

compte pour elles sans les instrumentaliser, tout en faisant dialoguer leurs différentes expériences afin d'en montrer les éléments communs et éviter l'effet « micro-trottoir » (une addition de points de vue sans analyse ni voix collective). Pour les participantes, il était important de sortir du silence et de dénoncer les injustices vécues, de porter une parole qui compte pour faire bouger les lignes de la société et les choix politiques mais aussi pour transformer les représentations du grand public.

Présentes en amont et pendant le tournage, les étudiantes AS ont d'abord rencontré les femmes et entendu les différentes expériences du non-recours afin d'engager un dialogue avec elles. Le tournage a constitué un tournant majeur dans la réalisation de la vidéo. En effet, même si les étudiantes avaient déjà entendu les récits, une vague d'émotion les a submergées, car cette captation était la concrétisation des témoignages et l'enregistrement officiel du vécu des participantes.

Le tournage s'est déroulé en deux temps pendant deux jours : la captation des « portraits » face caméra, puis le tournage des échanges entre les femmes et les étudiantes AS. À chaque étape, les femmes se sont exprimées sur le processus, le fond et la forme. Des temps de suivi ont eu lieu entre les coordinatrices du projet et l'équipe de tournage.

Le documentaire d'un peu moins de 25 minutes se structure en trois parties. Tout d'abord, les femmes témoignent de ce que représente pour elles le non-recours : elles y exposent des situations vécues, actuelles ou passées, en lien avec l'accès au logement, les violences conjugales, la formation, un revenu de remplacement, etc. Leurs propos illustrent les différentes mécaniques du non-recours avec, à chaque fois, les conséquences sur leur vie et celle de leur famille. La deuxième partie est consacrée à la construction de pistes d'action et prend la forme d'un échange collectif entre les participantes et des étudiantes AS. En effet, ces étudiantes



LE NON-RECOURS AUX DROITS. DES VIES SUSPENDUES.



Lien de la vidéo disponible :
www.youtube.com/watch?v=CJCFBlziyWE

1. <https://tdm-asbl.be/>

ont été sollicitées pour travailler autour des enjeux professionnels de l'intervention sociale. Elles se sont prêtées au jeu de l'interpellation et se sont questionnées sur les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux. Différents enjeux ont été abordés, comme la formation des AS, les réalités et les contraintes du métier en CPAS par exemple, les lois qui encadrent les pratiques et les prérogatives des CPAS, l'accueil des personnes par les travailleurs-euses sociaux, les rapports égalitaires, sans oublier la portée politique de ces enjeux. Enfin, la dernière partie de la vidéo a permis aux femmes et aux étudiantes de délivrer un message pour l'avenir.

Diffusion de l'outil

Une fois montée, la vidéo a été diffusée auprès des travailleur-euses sociaux de certains CPAS, notamment celui de Namur. Ce documentaire est utilisé avec des travailleurs-euses sociaux pendant des temps d'information et de travail sur l'accès aux droits pour leur apporter un éclairage sur les situations vécues, mais aussi lors des sessions « BIM » organisées par le MOC-Namur afin de comprendre à la fois les mécanismes du non-recours mais aussi d'identifier les freins et les leviers pour activer les droits des plus fragilisés. La vidéo est aussi accessible gratuitement et circule largement via les réseaux sociaux et internet. ●

Isabelle LALOY et Michel RENARD ◆ Anciens permanent-es CNE

Cohabicata, un spectacle décoiffant et revendicatif pour réfléchir !

Nous avons assisté au spectacle *Cohabicata* présenté par la compagnie Makatronik Théâtre (anciennement Théâtre Croquemitaine) ce lundi 2 octobre 2023 à la CSC Namur. Dans une mise en scène hilarante, pendant plus ou moins une heure, la petite troupe de théâtre-action nous a plongés dans la vie quotidienne surréaliste de ces demandeur-euses d'emploi classifiées « chefs de ménage ou isolés » par la réglementation ONEM. Cette pièce fait réfléchir et questionne sur tous les impacts négatifs que cette législation inflige à ces personnes, déjà précarisées du fait de l'absence d'emploi. Pour maintenir ce statut soi-disant privilégié, il est interdit de vivre avec une autre personne disposant d'un quelconque revenu, qu'il s'agisse d'un enfant, un-e conjoint-e ou un parent. Pas question non plus d'accueillir un ami SDF, la solidarité est interdite. Cette « sélectivité familiale » empêche les demandeurs-euses d'emploi de me-

ner la vie qu'il-elles souhaitent : si vous êtes isolé-e, pas question de vivre avec votre nouvel amour, car vous risquez de perdre votre statut et de devenir cohabitant-e ; si vous êtes chef de ménage et que votre enfant termine ses études et devient demandeur-euse d'emploi, vous devenez cohabitant-e.

À tout moment, un contrôleur de l'ONEM peut surgir à la porte : intrusions dans la vie privée, suspicions de fraude, contrôles invasifs sont le lot des personnes déclarées comme « chefs de ménage ou isolés ». Gare si le contrôleur « tombe » sur une deuxième brosse à dent, un after-shave dans la salle de bain de la dame isolée, etc. ! La sentence sera terrible : convocation en audition ONEM, sanction, exclusion du droit au chômage pendant plusieurs semaines, remboursement des allocations indument perçues... Voici un extrait de réglementation de l'ONEM : « *Si vous avez indûment perçu des allocations ou si vous avez pu percevoir indûment des*

allocations parce que vous avez négligé de faire une déclaration obligatoire concernant votre situation familiale ou parce que cette déclaration était tardive, inexacte ou incomplète, vous pouvez recevoir un avertissement ou vous pouvez être exclu du droit aux allocations pendant 8 semaines au moins et 13 semaines au plus. En outre, vous devrez rembourser les allocations perçues indûment »¹.

Pour rappel, la législation chômage prévoit trois statuts différents : chômeur-euse ayant charge de famille ; isolé-e ; cohabitant-e - chômeur-euse sans charge de famille.

La situation la moins enviable, celle de cohabitant-e a été mise en place dans les années 1980 quand le taux de chômage féminin a connu une forte croissance. Dans l'esprit du législateur, il était « normal » que ces femmes qui avaient travaillé pour un « salaire d'appoint » reçoivent des allocations de chômage réduites : mesure d'éco-

nomie facile et sexiste ! Rappelons que cette décision a permis, pendant de longues années, d'appliquer à ces personnes l'exclusion du chômage de longue durée qui ne concernait que les cohabitant-es ! De plus, définir le-la cohabitant-e comme chômeur-euse sans charge de famille est injuste et scandaleux, car cela porte à croire que la chômeuse n'intervient nullement dans les frais du ménage. Son allocation serait donc uniquement un petit revenu d'appoint ? Cette réglementation truffée d'exceptions mises en place au fil des ans pour la rendre plus acceptable, est rendue illisible pour le commun des mortel-les. De ce fait, même de bonne foi, le-la demandeur-euse d'emploi peut se trouver en infraction.

Il est temps de mettre fin à ce statut scandaleux de « COHABITANT ». La fraude fiscale et les détournements fiscaux coutent 50 milliards € par an à l'État, l'INDIVIDUALISATION des droits en chômage coûterait 2,2 milliards €, cherchez l'erreur ! Le statut de cohabitant-e pousse à la pauvreté, il empêche les chômeur-euses de vivre en cohabitation avec d'autres chômeur-euses, ou de partager une colocation, il creuse le sillon de la pauvreté, empêche la solidarité entre personnes et intergénérationnelle.

Les cotisations sociales sont individualisées, les revenus de remplacement doivent l'être aussi. Depuis plus de 30 ans, les mouvements féministes se battent pour l'individualisation des droits en sécurité sociale, suivis par de nombreuses associations telles que le Rassemblement wallon de lutte contre la pauvreté (RWPL). Depuis 2022, une importante campagne « Statut de cohabitant-e, 100% perdant-e ! »² est lancée par le CIEP-MOC et le PAC. Des pétitions circulent. Dans moins d'un an arrivera une échéance électorale importante ; c'est le bon timing pour interpellier les différents partis politiques et exiger qu'ils mettent cette suppression dans leur programme en veillant à ce que ce point ne soit pas contrebalancé par une limitation dans le temps des allocations !

Un spectacle à voir absolument

L'histoire : Berny, jeune styliste prometteur qui vient de terminer ses études, retourne vivre chez sa mère. Il fait ainsi l'expérience des injustices liées au statut de cohabitant. La famille, l'amitié, l'amour sont mis sous tension par ce statut... La troupe de comédien-nes parvient avec beaucoup d'humour et d'ironie à montrer l'absurdité du système et à traiter les situations dramatiques vécues au quotidien par les cohabitant-es ; ce qui allège la lourdeur d'explication de ces situations et accroît d'autant plus la prise de conscience des spectateur-rices. Ce qui pourrait apparaître à certains moments comme de la caricature ne reflète pourtant que la triste réalité d'un système de contrôle visant à l'exclusion du chômage.

Après le spectacle, les comédien-nes proposent au public de prendre la parole pour réagir et débattre sur leur vécu par rapport à cette thématique.

Ce spectacle, que l'on pourrait qualifier d'intérêt public, est à voir absolument. Il permet de convaincre de la nécessité de supprimer le statut de cohabitant-e au plus vite et sans contrepartie telle que, par exemple, la limitation des indemnités de chômage dans le temps tant souhaitée par les conservateurs de ce pays. Pour les associations porteuses de la campagne, « *l'individualisation des droits est aujourd'hui une nécessité, et même une urgence par ces temps de crise énergétique, de forte inflation et de réchauffement climatique* ».

1. www.onem.be
2. www.ciep.be/index.php/2012-11-29-08-11-38/campagne-2022



Jennifer VAN DRIESSCHE ◆ WSM

La jeunesse guinéenne face aux violences basées sur le genre

Comment les jeunes peuvent-ils contribuer aux changements et à l'éradication des violences basées sur le genre (VBG) ? Cette question est au centre des ateliers¹ organisés par WSM en aout 2023 en Guinée. L'objectif de ces trois jours était de construire avec et pour les jeunes une démarche contribuant à la prévention et à l'éradication des VBG, en lien avec le travail de la société civile active sur cette thématique. En effet, en Guinée, les VBG constituent une problématique importante : 80 % des personnes entre 15 et 64 ans ont subi au moins une forme de violence sexuelle depuis leurs 15 ans. 96 % des filles sont excisées ; la Guinée étant le deuxième pays d'Afrique à pratiquer les mutilations génitales féminines². Le nombre de mariages forcés y est très important. Même si la parole se libère sous l'impulsion de femmes et d'organisations de la société civile, le viol reste encore un sujet tabou peu documenté. La plupart des problèmes sont traités via des règlements coutumiers et en famille. L'État a bien des dispositifs inscrits dans la loi, mais leur mise en application manque cruellement.

Une méthodologie pour s'exprimer librement

Le groupe qui a participé aux ateliers était constitué d'une centaine de jeunes âgés de moins de 35 ans et issus des localités de Conakry, Mamou et Kindia. Il-elles étaient issues des chantiers-écoles appuyés par l'agence belge de coopération Enabel, des membres de la CNTG (Centrale nationale syndicale partenaire de WSM), des secteurs de la coiffure et de la boulangerie, de la plomberie et de l'agriculture, etc. Pendant les trois jours, il-elles se sont formées aux différences biologiques et aux rôles construits par la société pour les hommes et les femmes, à la reconnais-

sance des différents types de VBG et leurs conséquences pour les victimes, mais aussi pour la société guinéenne. Un autre objectif était de se positionner vis-à-vis des VBG, élaborer un plaidoyer les dénonçant auprès des autorités et devenir un-e ambassadeur-ice de cette lutte.

« Quand on est harcelées, c'est difficile de partager cela avec la famille. On a honte. On n'arrive pas à se confier à nos parents. On n'a pas les bonnes conditions pour ça »

« Le viol conjugal ? Oui, ça existe. Il faut le consentement »

« Quand une femme ne va pas à l'école, elle n'a pas l'esprit élargi. Il faut amener les filles à l'école. »

« Quand la femme dit non, c'est qu'elle dit oui. La femme ne donne jamais un résultat positif au premier contact, et cela ouvre la voie à la violence car l'homme croit toujours qu'il aura une seconde chance même si son « non » est irréversible. »

« Il faut souligner aussi le comportement de certaines femmes qui dès le bas âge créent de l'inégalité entre les filles et garçons en leur confiant des tâches spécifiques. S'il faut envoyer les enfants à l'école, c'est le garçon qu'on choisit et la fille reste à la maison pour le ménage. »

Les ateliers ont été menés dans un langage simple et accessible, en utilisant un maximum de supports visuels éclairants, afin de rendre cette thématique la plus concrète et proche possible de leur réalité. En plus de faire émerger les perceptions des jeunes, les séquences plus participatives visaient la construction de pistes de solution. Des interventions plus théoriques d'expert-es sur les concepts ont mis en avant les méca-

nismes et structures de soutien des victimes et de lutte contre les VBG.

Les débats ont aussi permis de faire émerger diverses opinions. Dès le début, un cadre de fonctionnement mutuel a été établi collectivement pour permettre des prises de parole dans le respect mutuel. En effet, travailler sur le genre et les VBG ne peut se faire que dans une approche démocratique et participative. Le groupe ne se connaissant pas, il était donc essentiel de pouvoir aborder les discussions en crescendo, en prenant le temps d'installer une dynamique de groupe qui donne suffisamment confiance aux jeunes pour s'exprimer librement. Nous n'avons donc pas commencé frontalement avec une discussion sur les VBG. Une approche des éléments de base a été privilégiée. La différence entre sexe et genre a été travaillée avec un exercice pratique : sur base d'un photolangage, de leurs expériences personnelles et de leurs perceptions, les participant-es ont identifié des caractéristiques propres aux hommes et femmes dans le contexte guinéen. Cette activité leur a permis de comprendre la construction sociale des rôles de genre et les mécanismes de la socialisation liés aux genres. Ensuite, sur la base d'histoires fictives, les groupes ont découvert les différents types de VBG.

Étant donné l'âge du public cible, la sensibilité du sujet et le fait que tout le monde y est confronté de façon directe et indirecte, une méthodologie particulière a été utilisée avec une attention portée sur les rapports de domination de genre, qui peuvent par exemple rendre la prise de parole plus difficile pour les jeunes filles. C'est pourquoi il était nécessaire de mettre en place les conditions pour faciliter et favoriser, pour chacun-e, l'expression et la prise en compte des idées, en proposant par exemple de privilégier, lors de certaines séquences, des approches en petits groupes non-mixtes. De plus, les échanges ont été orientés sur les réflexions/opinions/perceptions de ce qui se vit dans la société par les jeunes, plutôt que sur leurs expériences personnelles difficiles à partager dans un groupe composé aléatoirement.

L'importance d'un duo dans l'animation

Animer un groupe autour des questions de genre, et plus encore sur la VBG, exige énormément de doigté et de prise en compte des questions d'éthique et de responsabilité, en particulier lorsque la discussion est susceptible d'aboutir à des révélations sur des questions très personnelles¹.

Consciente de mes biais culturels, je me suis interrogée sur la manière d'être juste en abordant une question aussi intimement inscrite dans le fonctionnement systémique de la société guinéenne sans en connaître les codes culturels ? C'est pourquoi un duo s'est constitué pour l'animation. Vu son expérience, Moussa Mara, directeur d'Ades, organisation guinéenne spécialisée sur ces questions et partenaire de l'ONG belge *Le Monde selon les Femmes*, a animé les ateliers avec moi. Son ancrage dans la société guinéenne a permis d'adopter un ton adapté et des exemples tirés du contexte guinéen.

Résultat des ateliers : une parole libérée, des constats sans appel

Ces jeunes en formation et actives dans différents secteurs professionnels se sont livrées ; ce qui a permis des débats riches, intenses, mais aussi interpellants. Ils révèlent une Guinée où les « *pesanteurs sociales* » sont lourdes, tant pour la liberté d'action et d'expression des femmes, que pour un certain lâcher-prise des hommes, en position de domination marquée. Se mobiliser sur cette question représente un enjeu crucial pour la société guinéenne.

Plurielle, la lutte contre les VBG doit être menée sur différents fronts (prévention, formation, accès aux soins, à la justice...). Les jeunes ont identifié des lieux d'action et des priorités nécessaires pour prévenir et éradiquer les violences et le harcèlement à l'encontre des femmes.

Dans le milieu professionnel : dénoncer le harcèlement sexuel sur les lieux de travail, sur le chemin du travail et dans les endroits liés au travail (comme les fêtes du personnel).

Dans l'espace public : dénoncer les mutilations génitales féminines qui nuisent

à la santé des jeunes filles, compliquent l'accouchement, provoquent des difficultés dans les couples et peuvent même entraîner la mort. La suggestion est de privilégier la sensibilisation de la population et le dialogue avec les exciseuses.

« Une femme enseignante a fait construire un bâtiment et a demandé à son mari d'y loger. Ce dernier l'a acceptée, sous réserve qu'elle mette le bâtiment à son nom, chose que la femme a accepté par amour. Malheureusement pour elle, son mari a épousé une seconde épouse, et c'est elle qui fut chassée de la maison. »

« À l'école, on nous dit : 'Les filles, vous balayez la classe ! Les garçons, vous sortez.' »

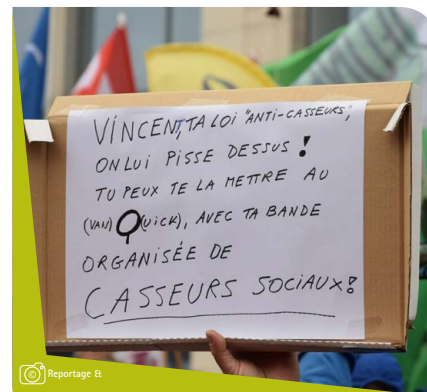
« Être homme donne automatiquement des privilèges. Exemple : si les garçons mangent avec les filles, ce sont les filles qui ramassent les bols et nettoient l'endroit où ils ont mangé. »

« L'homme doit disposer de sa femme à chaque fois qu'il manifeste le désir. »

« L'homme est le chef de famille. La femme est obligée de suivre son mari partout où il loge (ces paroles sont prononcées même à la mairie par l'officier de l'état civil). »

Les lieux de culte : dénoncer le harcèlement, le mariage précoce ou forcé, la violence psychologique et le viol car les conséquences sont énormes (avortement spontané, maladies, divorces, prostitution, traumatisme, voire la mort, abandon de familles, désespoir, marginalisation). Les moyens d'action sont, selon les jeunes, notamment l'interpellation des autorités pour agir, sortir de l'indifférence (autorités locales, ligue islamique, et autres...), des médias pour faire passer des messages, la formation des sages (imams, prêtres), l'encouragement des parents à briser les tabous, parler de sexualité avec les enfants, impliquer les enfants dans les prises de décision (surtout dans le cadre du mariage).

Dans les écoles : dénoncer et lutter contre le harcèlement, la violence verbale et la violence physique. Les moyens d'action sont par exemple, des campagnes



de sensibilisation, la formation, introduire dans le programme de formation les différences de genre et les différentes formes de violences, sensibiliser par des affiches, flyers, utiliser les réseaux sociaux pour toucher les jeunes, intégrer la lutte contre les VBG à l'école notamment dans les règlements intérieurs...

L'espoir suscité grâce à ces ateliers et le degré d'engagement des jeunes dans des actions permanentes structurées présagent un impact évident à moyen terme sur ce phénomène.

Les témoignages et apports des jeunes recueillis lors de ces ateliers permettent à WSM d'apporter des éléments concrets au travail de sensibilisation et de plaider de ses partenaires en Guinée : la Confédération nationale syndicale CNTG, l'Association Dynamic Mutualiste (DYNAM), une ONG spécialisée dans l'accompagnement des mutuelles de santé en Guinée, et le réseau national sur le droit à la protection sociale INSP/IR/PPSOGUI Guinée. La ratification et la traduction dans les textes nationaux de la convention 190 de l'OIT sur les violences au travail font notamment partie de leurs priorités pour la période 2022-2026. ●

1. Ces ateliers « *La jeunesse face aux violences basées sur le genre : constats partagés et actions structurées en Guinée* » étaient organisés dans le cadre d'un accord conclu entre WSM et ENABEL sur 18 mois, pour une intervention sur le Travail Décent. Ils étaient programmés par WSM, avec la participation active de la CNTG, syndicat guinéen partenaire de WSM.
2. Commission d'enquête internationale sur la Guinée, *Rapport de la commission d'enquête internationale chargée d'établir les faits et les circonstances des événements du 28 septembre 2009 en Guinée*, 18 décembre 2009.
3. <https://rm.coe.int/chapitre-2-activites-pour-aborder-la-violence-fondee-sur-le-genre-avec/16809e1598>

Numérisation de la société, quels enjeux ?



La pandémie de Covid-19 a fortement accéléré le processus de digitalisation de la société entraînant dans son sillage de nouvelles pratiques : télétravail, usage de visioconférences et webinaires dans le secteur de l'Éducation permanente, intrusion dans la vie privée, digitalisation des services publics et des services liés au chômage, aux soins de santé, aux CPAS, etc. Ces nouvelles pratiques impactent les citoyen-nes, tout particulièrement sur ceux et celles issu-es des milieux populaires. Cette numérisation accrue pose aussi des questions démocratiques, notamment l'influence des

GAFAM sur nos sociétés démocratiques et la circulation des idées dans les nouveaux espaces publics en ligne et son impact écologique. Face à ces enjeux, le CIEP propose dans une perspective d'Éducation permanente et d'action collective, une formation pour réfléchir et outiller les participant-es, avec une méthodologie basée sur leurs attentes et expériences, sur une alternance d'exercices, de travaux en sous-groupes, de temps d'analyse individuelle et collective, d'échanges, mais aussi de construction collective de savoirs, de témoignages et de cadrage théorique.

La formation comprendra trois modules de deux jours ; chaque module étant un prérequis au suivant.

- 1^{er} module « Éducation permanente » : partant des préoccupations des participant-es, les représentations du numérique et une cartographie des angles d'approche et des croisements

possibles avec d'autres thématiques seront dressées.

- 2^e module « Expertise » : travail sur certaines thématiques choisies par les participant-es. Les connaissances seront enrichies par des apports extérieurs.

- 3^e module « Action » : les participant-es investigueront des pratiques adaptées à leurs publics grâce à des témoignages d'acteur-ices de terrain. ●

Dates : 15 et 16 février, 21 et 22 mars, 25 et 26 avril 2024

Lieu : Namur - La Marlagne à Wépion

PAF : 150€ Repas compris
Logement : 50€ pour les 3 nuitées

Infos et inscription : CIEP
Francine Baillet

Mail : francine.baillet@ciep.be -
Tél. 02/246 38 41 www.ciep.be/

120 heures pour l'égalité : pour un féminisme solidaire et intersectionnel

Vous pensez que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte en Belgique ? Vous souhaitez réfléchir collectivement aux rapports sociaux de genre, de « race » et de classe dans notre société ? La formation « 120H pour l'égalité ! Pour un féminisme solidaire et intersectionnel » proposée par Vie Féminine est faite pour vous. Elle débutera dès janvier 2024 et permettra de réfléchir aux différentes manières d'atteindre une société solidaire, égalitaire et juste. Elle permet de découvrir des réalités de vies de femmes et des grilles de lecture féministe ; de développer une capacité à passer des constats et analyses de société à des réflexions et

actions ; de tester des outils pour décoder et des leviers pour agir. ●

Dates : Du 9 janvier au 14 juin 2024 (tous les vendredis en dehors des vacances scolaires)

Lieu : Vie Féminine Rue de la poste 111, 1030 Bruxelles

Inscription avant le 12 janvier 2024

Infos : Vie féminine Julie

Culot Tél. : 0474 982951

Courriel : chargee-formation
@viefeminine.be

www.viefeminine.be/120-h-pour-l-egalite

120 HEURES POUR L'ÉGALITÉ !

Pour un féminisme solidaire
et intersectionnel



Formation à Bruxelles
Janvier - Juin 2024



Agora Asbl

« Nous sommes » : ensemble pour changer le monde en utilisant l'art

Située au cœur du quartier Saint-Léonard à Liège, l'Asbl Agora, reconnue depuis 2008 par la Région wallonne comme Centre d'Insertion Socio-professionnelle, propose un programme spécifique d'alphabétisation destiné à un public allophone, peu ou pas scolarisé dans leur pays d'origine. Outre l'apprentissage de la langue orale et/ou écrite, ces modules sont complétés par une approche des mathématiques usuelles, de l'informatique et par des temps de sensibilisation sociale et culturelle. L'apprenant·e est aussi accompagné·e et orienté·e dans sa réflexion concernant son projet d'insertion socioprofessionnelle. L'asbl propose aussi des modules FLE-français métiers destinés à deux types de publics : des allophones scolarisés et des justiciables, du FLE et de la citoyenneté (ILI), des tables de conversation, des permanences sociales ouvertes à tous et toutes.

Le vivre ensemble au cœur du travail et du quartier

Du fait de son implantation dans un quartier multiculturel, l'asbl Agora est sensible au vivre ensemble qu'elle pratique en collaborant fréquemment avec des associations du quartier soutenues par la Coordination Générale de Saint-Léonard (CGSL). Chaque année, cette dernière organise l'événement *À la croisée des chemins*, qui jette des regards différents sur l'immigration. Initié par le photographe français JR, le projet *Inside out* s'y est intégré à l'initiative de l'Agora. S'inspirant de sa pratique artistique, JR a lancé, en 2011, ce projet d'art participatif pour aider les individus et les communautés du monde entier à transmettre un message en affichant leurs portraits dans la rue¹. Chaque action menée fait résonner les voix des participant·es à travers le monde, permettant d'initier des conver-

sations et de créer des passerelles entre les différentes communautés. En dix ans, plus de 500.000 personnes issues de 152 pays de tous les continents y ont participé avec plus de 2.500 actions menées autour de thèmes comme le féminisme, le racisme, le changement climatique, la diversité, la communauté, l'éducation, les droits de l'enfant et l'art. Visibles au sein des communautés locales, puisque les portraits sont collés dans l'espace public, ces messages le sont aussi à travers le monde ; chaque action étant documentée et partagée en ligne.

L'art pour rencontrer le quartier

En participant à l'aventure, le souhait de l'équipe de l'Agora était de répondre à la question de JR « *L'art peut-il changer le monde ?* ». Les photographies des stagiaires et des travailleuses de l'Asbl ont été exposées dans le quartier pour susciter des rencontres, des discussions et de la reconnaissance sociale. Le quartier multiculturel et populaire de Saint-Léonard propose déjà des activités créatives, ludiques et culturelles, mais elles restent souvent éloignées des apprenant·es de l'Agora pour qui participer à la vie culturelle liégeoise et s'y sentir à l'aise n'est pas chose aisée. Avec des trajets de vie différents, il·elles ont en commun la souffrance, l'exclusion, la peur et l'incertitude de leur avenir. S'il·elles expriment souvent le souhait d'une intégration réussie, la langue représente un obstacle majeur et il·elles appréhendent les rencontres avec des francophones en raison de leur français qu'il·elles estiment imparfait. Ces craintes ont parfois des conséquences sur leurs relations avec les autres usager·ères du quartier. Par ailleurs, les crises économique et sanitaire des dernières années ont eu des conséquences sur la qualité de vie des

habitant·es, avec l'apparition d'un repli identitaire et des tensions entre personnes ou communautés.

C'est donc avec la conviction de la nécessité de projets collectifs et positifs pour redonner confiance, tisser des liens sociaux, colorer la vie et le quotidien que le projet a été proposé. Un jeune retraité passionné par la photographie, Alain Fraikin, a collaboré à sa mise en œuvre. Ensemble, 67 portraits réalisés ont été collés sur les murs des associations et commerces partenaires. Ensuite, un travail d'écriture a été réalisé autour de la thématique « *Nous sommes* ». Les stagiaires et l'ensemble de l'équipe ont répondu à ces questions qui nous taraudent probablement tous et toutes à un moment donné : qui suis-je vraiment, loin du regard des autres et de ce que je veux bien montrer de moi ? Qu'est-ce qui me définit ? Qu'ai-je envie de dévoiler aux autres ?

Nous sommes des hommes et des femmes. Nous sommes des adultes et nous manions la langue française un peu, beaucoup, passionnément. Nous sommes agente d'accueil, apprenants, assistants sociaux, coordinatrices, directrice, formateurs et formatrices, job coaches, stagiaire, technicienne de surface. Nous sommes des travailleurs et des demandeurs d'emploi. Nous sommes une équipe. Nous sommes d'ici et d'ailleurs. Nous sommes chrétiens, laïques, musulmans, orthodoxes, sikhs, yezidis,... Nous sommes curieux, égaux, humanistes, investis, militants et solidaires. Nous sommes une association. Nous sommes l'Agora.

Au-delà du travail d'introspection, ce projet a permis la rencontre avec les habitant·es du quartier. Exposées deux semaines avant le vernissage, à différents endroits stratégiques, les photographies ont suscité tout naturellement curiosité et interrogations. Au gré de rencontres fortuites, le voile s'est levé

oralement. En outre, un QR code placé en-dessous des photos a permis de comprendre la teneur du projet et d'en présenter les acteur·rices. Parallèlement aux portraits, des flyers ont été distribués et des rencontres organisées avec toutes les personnes qui avaient accepté d'afficher les portraits. Elles ont été enrichissantes à plus d'un titre et prometteuses de nombreuses futures collaborations !

Le point d'orgue fut sans conteste le vernissage puisque plus de cinquante personnes ont poussé la porte de l'Asbl. Un concert de musique du monde, emmené par une stagiaire malienne, a enchanté l'assemblée. Un buffet de mets internationaux, représentant les différentes nationalités des stagiaires et préparés par eux·elles, a fait également fureur. La fête s'est prolongée tard dans la soirée. ●

1. Pour découvrir le projet *Inside out* : www.insideoutproject.net/fr/

Quelques témoignages

« L'exposition met vraiment en lumière ces personnes étrangères qui sont trop souvent stigmatisées. »

« Magnifique projet fédérateur, émouvant de voir les stagiaires aussi impliqués et investis autour du projet. La finalité, le vernissage était un vrai beau moment. Le projet a permis de créer des liens. Ils n'étaient pas seulement spectateurs. »

« Le projet a permis de révéler des talents parmi les stagiaires. »

« Belle ouverture vers l'extérieur. »

« Fantastique, magnifique projet qui a bien porté ses fruits et qui a permis une émulation et des rencontres dans le quartier, dans le partage et l'acceptation de l'autre. »

« Moi qui aime voyager, je n'ai pas besoin de prendre l'avion pour voyager de pays en pays. Je peux en profiter ici, grâce à vous. »



Camille DAVID et Florence DEBLEEKERE ◆ CIEP-WAPI

« Passages », vidéo pour accéder à la culture

Comment faire participer à la vie culturelle un public issu de l'immigration ?

Quel intérêt ont les personnes d'origine étrangère pour la culture, la leur d'abord et celle du pays d'accueil ? Quelle place est donnée aux productions culturelles d'un public qui semble souvent se sentir peu légitime ? Comment nos stagiaires aux formations en français langue étrangère (FLE) ou à la citoyenneté peuvent-ils-elles avoir accès aux différentes activités culturelles de la région et y prendre part ? Le CIEP Wapi se pose régulièrement ces questions. La ville de Tournai regorge d'occasions pour s'enrichir culturellement. Pourtant, nos stagiaires sont souvent passif·ves dans l'espace public, bien qu'en classe il-elles s'expriment sur leur relation

avec les arts et les cultures. Le festival *Tournai Ville en Poésie* propose d'exposer une œuvre artistique et le CIEP Wapi y participe depuis quatre ans. En 2023, lors de la huitième édition, un petit groupe de stagiaires du CIEP Wapi a présenté un court-métrage pour s'exprimer autour du thème : habiter.

Une vidéo pour découvrir Tournai autrement

En partenariat avec le *Gsara* de Tournai, plusieurs ateliers ont permis aux stagiaires de dégager leurs intérêts pour la ville et le thème, tout en se familiarisant avec le matériel vidéo et le montage d'images. Les participant·es du projet ont sélectionné, puis filmé les lieux appréciés à Tournai, pour finalement y appliquer un poème en langue maternelle : des

textes propres et des poésies chéries ont permis de découvrir Tournai aux sons de l'ukrainien, du mandarin et de l'anglais. Ainsi, les spectateur·rices sont plongés dans des sonorités parfois inconnues, dont il-elles peuvent apprécier la musicalité, le rythme et le mystère, tout en (re) découvrant des lieux tournaisiens. Accepter de ne pas tout comprendre et se laisser porter par la culture de l'autre est un des objectifs du projet.

Lors du vernissage du court-métrage, un atelier langues du monde a permis aux visiteur·euses de répéter des dictons en arabe ou en ukrainien, des chansons polonaises, des proverbes français ou allemands. Ce fut un moment d'échanges riche ... en langues, animé par des apprenant·es de français langue étrangère. Lors du repérage des

lieux, un participant a pris des photos qui ont constitué une exposition photographique, qui a été ensuite placée à l'office du tourisme le temps du festival, voisinant la projection du court-métrage.

La facilitation et ses difficultés

La vidéo en tant que média s'est doucement imposée en classe, notamment lors d'échanges avec les apprenant-es. Ce type de support permet de travailler des sujets de manière informative, argumentée et/ou artistique, et les apprenant-es en sont friands. Pour les formatrices accompagnant le projet, la vidéo est un moyen accessible pour s'exprimer de manière poétique, de plus dans la plupart des cultures et aussi d'intégrer des participant-es qui n'ont pas forcément un niveau confirmé en



français. La vidéo était donc un bon moyen pour associer « habiter » et poésie avec un public issu de l'immigration.

Lors du déroulement du projet, une série de difficultés ont émergé : l'application de poèmes en langue maternelle n'a pas été évident, car les participant-es souhaitaient partager leurs textes et qu'ils soient compris.

Après discussion, il a été décidé de ne pas recourir à des traductions, car elles auraient été un effacement de la poésie transmise par la découverte des sonorités. Une autre difficulté a été la constance des participant-es dans cette activité : un noyau dur de trois femmes était pleinement présent et d'autres personnes ont gravité autour du projet, notamment lors de sa confection. Les raisons de l'absence de certain-es sont propres au public de FLE.

« J'ai participé au festival Tournai ville en poésie avec grand plaisir. C'était l'occasion de présenter différentes langues étrangères. Je suis Ukrainienne mais j'aime beaucoup la langue polonaise. Donc j'ai chanté le vieux tango d'un célèbre chanteur polonais Mechyslav Fogg. J'ai été surprise par l'intérêt que les invités du festival ont montré aux paroles de chanson. Et puis nous l'avons chanté ensemble. C'était merveilleux. Ce festival m'a donné une possibilité de communiquer en direct avec les Belges. Merci pour l'ambiance très sincère. » (Halina)

Pour l'édition 2024

Pour le CIEP, participer au *Festival Tournai ville en Poésie* constitue une occasion en or pour les apprenant-es de se faire une place dans le monde culturel tournaisien ; c'est pourquoi

Résultat et témoignages

Pour évaluer cette expérience, la parole a été laissée aux premières intéressées :

« L'idée d'exploration est quelque chose que j'adore toujours faire. C'était l'occasion pour moi de découvrir Tournai sous différents angles ! Exprimer l'exploration sous forme de poésie, c'est comme la cerise sur le gâteau. » (Ash)

« C'est un voyage parfait ! Notre accompagnant (Damien du Gsara) était ouvert à toutes idées de visite ! Il est facile de travailler avec lui ! Émotionnellement, c'est sympa ! Tournai est une vieille ville riche en histoire et en culture, donc y épingler de la poésie était pour moi émotionnellement apaisant. »

« Le projet d'exprimer Tournai sous forme de poésie est une excellente idée. Je me suis retrouvée avec d'autres questions à explorer ! L'équipe a apporté sa propre part de culture dans ce projet, ce qui a rendu ce projet plus authentique et représenté le multiculturel de Tournai ! »

« Cette expérience m'a apporté une

meilleure connaissance de la langue, beaucoup de pratique et au final une amélioration. Aussi, il y avait mes collègues de pays différents (Chine et Inde) et le réalisateur belge, donc on a eu l'occasion de partager nos diversités et les unir sous un thème commun. »

« Au début c'était un peu compliqué vu que j'avais un niveau de français pas aussi élevé que maintenant. Les premières séances je n'arrivais pas à créer et dire mes points de vue parce qu'on a déjà changé le sujet donc c'était fatigant aussi. Mais par contre il a vraiment été une condition d'évolution ! Parfois, c'était compliqué au niveau mental, par exemple on devait partager nos propres idées, expliquer, parfois les discuter et convaincre les autres qu'elles sont les meilleures. Puis, après avoir enregistré nos jolies voix, il nous a fallu les réécouter dans la salle et pour ça il fallait avoir confiance en soi-même. Mais bon, ça m'a aidé à m'apprécier encore plus. »

« Je pense que c'était une expérience formidable, en vrai ! C'était un échange culturel (on a discuté aussi un peu de la vie dans nos pays maternels) qui a permis d'être créatives aussi en se sentant égales. Oui, une des participantes a même écrit son propre poème, ce qui est trop bien, à mon avis. En plus, je trouve que nous nous sommes senties égales et fières de nos propres cultures en les présentant aux autres, en découvrant les autres cultures et en les respectant. Ce qui était génial également, c'est qu'on était toutes des femmes, à part le réalisateur. Et oui, maintenant nos chemins se sont encore croisés. J'ai un cours de français avec toutes les deux dans des groupes différents. Et ces connaissances sont utiles, vu que j'ai participé à une recherche d'une étudiante qui était une amie de mes collègues à ce projet-ci. Et c'était une autre expérience, ainsi formidable que ce projet. Donc je trouve que les projets sont les petits pas vers d'autres projets ! »

un groupe de FLE participera à l'édition 2024 du Festival et se penchera sur la thématique de la grâce. Après avoir exploré les années précédentes les collages, puis la bande-dessinée et enfin la vidéo, notre choix s'est porté sur le chant avec un projet de chorale interculturelle.

Le festival, mais pas que ...

Ce festival n'est d'ailleurs pas la seule occasion pour marquer culturellement Tournai des réflexions des groupes

FLE du CIEP. Depuis septembre 2023, un groupe de 12 femmes d'origine étrangère « *Les passagères* » se réunit toutes les semaines pour poser un regard réflexif sur leur passage dans l'espace public de leur ville et interroger les violences symboliques de l'espace public comme corollaires de la triple domination. Cette démarche favorise le dialogue interculturel en parlant de leur vécu et de leur expérience de lieux qu'elles fréquentent ou évitent, qu'elles apprécient ou méconnaissent.

Durant la seconde phase du projet, trois artistes tournaisiennes les accompagneront pour transposer ces analyses en une œuvre permanente fragmentée dans l'espace public, prenant la forme d'un parcours codé évoquant le passage de ces citoyennes nouvellement établies à Tournai. ●



POUR EN SAVOIR PLUS...

Le court-métrage *Passages* est disponible sur youtube : www.youtube.com/watch?v=AmT4Zc0mNS0&t=26s

Apéro-débat en Brabant wallon

Démocratie participative, entre inclusion et fragmentation

Nous vivons deux paradoxes : nous possédons les outils nécessaires pour communiquer avec tous et toutes, on ne cesse d'ailleurs de nous parler d'inclusion, et pourtant nos sociétés n'ont jamais été aussi fragmentées. Comment « *composer des mondes* » nouveaux, selon l'expression de l'anthropologue Philippe Descola, des mondes à échelle humaine où chacun·e participe à la vie sociale ?

Intervenant : Albert Dechambre, philosophe

Date : mardi 20 février 2024 à 20h00

Libertés : libre ou muselé

Pouvons-nous encore rire de tout ? Pouvons-nous encore contester les décisions de nos instances ? Sommes-nous libres d'afficher notre genre, notre appartenance à une religion ? Dans le cadre de la 16^e édition du Festival *Vivre Debout*, devenu le *Perwez International Film Festival* (PIFF), un Apéro-Débat est programmé autour de la thématique « Libre ou Muselé ». ●

national Film Festival (PIFF), un Apéro-Débat est programmé autour de la thématique « Libre ou Muselé ». ●

Date : mardi 19 mars 2024 à 20h00

Lieu : Foyer Culturel BoBAR - Grand Place 32 à Perwez

Infos : www.foyerperwez.be/aperoulotte/

Organisé par la Ligue des droits humains, le CIEP BW et BoBAR

Des animations sur les élections

L'année 2024 sera une année déterminante pour la politique belge. En juin, nous élirons nos représentant·es au niveau fédéral, dans les régions et à l'Europe, avant de passer aux urnes en octobre pour les pouvoirs communaux et provinciaux. Pour beaucoup, ce moment peut être un peu confus : quels sont les enjeux de ces différentes élections ? Quelles différences entre elles ? Qu'est-ce qui va changer ? Comment choisir pour qui voter ?

Vous avez envie d'en parler avec vos groupes ? Vos participant·es se questionnent sur ces élections ? Vous

vous sentez perdu·es ? Pour échanger ensemble et mieux s'y retrouver, le CIEP de Liège-Verviers propose une série d'animations gratuites, interactives et accessibles à tous et toutes.

En pratique

Différentes thématiques : Ma commune, mes élu·es ; L'Union européenne au cœur de l'actu ; Histoire du droit de vote en Belgique ; La participation citoyenne active au niveau local ; L'extrême-droite en Belgique et en Europe ; L'extrême-droite au pouvoir ; Tu votes pour la première fois. Découvre la politique belge

Catalogue en ligne : https://moclidge.be/wp-content/uploads/2023/11/Brochure-electorale-definitive-compressed_compressed-1.pdf ●

2 heures minimum, mais idéalement combinées sur plusieurs demi-journées

Lieux : dans les locaux du CIEP-MOC à Liège, Verviers, Huy, Seraing, Aywaille ou dans votre association

Infos : CIEP-MOC Liège Nicolas Laermans GSM : 0498/17 18 50

Mail : laermans@moclidge.org
www.moclidge.be

Isabelle DEKEUSTER ♦ ISCO-CNE 13 (2015-2022)

Comment renforcer le pouvoir d'agir des déléguées du secteur assurances dans les différents lieux de concertation sociale et au sein de leur équipes syndicales mixtes ?



Dans le cadre de mon travail de fin d'étude, je me suis intéressée à la situation des femmes déléguées au sein d'équipes syndicales mixtes dans le secteur des assurances, secteur dans lequel je suis déléguée syndicale depuis plusieurs années.

Mon point de départ est le double constat de la faible présence des femmes sur les listes des élections sociales et leur invisibilité en tant qu'élues dans les organes de concertation ou en réunion syndicale. Seules 30% des places sur la liste électorale sont occupées par des femmes. De plus, lorsque des femmes sont élues, elles n'occupent pas pleinement leur mandat syndical. En outre, les temps de parole et du travail sont inégalement répartis entre femmes et hommes. Il y a un manque de reconnaissance des compétences des déléguées et de prise en compte des formations suivies.

Mon hypothèse est que cette situation est notamment la conséquence du manque de confiance des femmes en leurs compétences, du moindre temps qu'elles ont à consacrer au syndicat en plus de leurs

tâches professionnelles et des responsabilités à assumer dans cette fonction.

La grille méthodologique utilisée est celle de l'empowerment développée par la sociologue de l'UCLouvain Sophie Charlier pour le monde de l'économie sociale dans les pays du Sud, qui comprend deux niveaux : individuel et collectif. Cette grille est aussi liée aux 4 niveaux de pouvoir de Michel Foucault : AVOIR (*pouvoir de*), SAVOIR (*pouvoir de*), VOULOIR (*pouvoir intérieur*) et POUVOIR (*pouvoir intérieur-pouvoir avec*). En me basant sur cette grille, j'ai mené une enquête auprès des déléguées du secteur assurance de la région bruxelloise, afin de mesurer leur pouvoir d'agir dans leurs équipes syndicales et dans les différents lieux de concertation sociale.

Pour les déléguées interrogées, le manque de temps semble être leur plus grande difficulté pour exercer leur mandat syndical, mais aussi leur difficulté de se créer un réseau en dehors de leur entreprise, à cause de l'impossibilité de participer aux activités syndicales. Pour le reste, les déléguées se forment, influencent les débats en entreprise, as-

sument leur opinion et prennent leurs responsabilités face à la prise de parole des délégués masculins dans les lieux de décision et de concertation avec la direction. La plupart des répondantes se sentent aussi en confiance et reconnues par les membres de leur équipe et le personnel : cela génère un sentiment positif.

Sur base des résultats de cette enquête, des pistes d'action ont été proposées, qui pourront être expérimentées dans mon équipe syndicale, dans les différents lieux de concertation de mon entreprise et dans les réunions syndicales extérieures. Ces pistes d'action sont mises en relation avec les différentes fonctions professionnelles de l'animateur en action collective et les apports de la formation ISCO-CNE. Il s'agit de limiter le *maninterrupting* (quand un homme coupe la parole à une femme dans un débat) lors des réunions, travailler sur le *gender mainstreaming* (approche intégrée de la dimension de genre), construire un réseau pour élargir les points de vue et favoriser la participation des femmes dans le syndicat et dans son équipe syndicale. ●



Un week-end de réflexion sur la Démocratie

Qu'est devenue la démocratie ? En 2024, la population belge votera deux fois pour renouveler les instances fédérales, régionales, européennes et communales. On peut s'interroger : la démocratie se résume-t-elle aux élections ? Alors que le show médiatique et les slogans font de plus en plus partie du jeu politique, est-il encore important d'aller voter ? Quel sens la démocratie a-t-elle dans un contexte

d'inégalités, de malaise social et de « crise » permanente ? L'extrême droite attend en embuscade. Ses idées font leur chemin dans la société comme dans la sphère politique, dans une sorte d'indifférence.

Cette situation doit-elle aiguïser notre vigilance et comment ? Ces questions seront au cœur du week-end de formation du CEFOC avec une alternance de temps de réflexion et

de convivialité, avec de l'interactivité et du dynamisme, avec des initiatives. L'objectif est d'explorer des pistes pour dynamiser la démocratie, de partager des opinions, en discuter, se confronter aux idées des autres, dégager des consensus et gérer les conflits...N'est-ce pas l'essence même de la démocratie ?



Dates : samedi 13 avril 2024 de 9h30 à 18h30 et dimanche 14 avril 2024 de 9h00 à 16h00
Lieu : Centre culturel de la Marlagne à Wépion
Infos et inscription : CEFOC Rue Saint-Nicolas 84 à 5000 Namur
 Secrétariat : Tél. : 081/23 15 22
 Mail : info@cefoc.be
www.cefoc.be

Une vie de labeur. Une manière d'écrire l'histoire du travail

Que nous ayons un emploi ou pas, que nous soyons jeunes ou âgés, que ce soit à l'école, à la maison ou à l'usine, que ce soit par choix ou par nécessité, nous travaillons tous et toutes. Depuis plusieurs années, *La Fonderie-Musée bruxellois des industries et du travail* s'intéresse à toutes les formes du travail et a initié un atelier d'écriture créative (de fiction) et documentaire, où l'envie d'écrire est la seule condition de participation. L'écriture a été le prétexte pour explorer les thématiques liées au travail, découvrir la réalité de vie des autres participant·es et réfléchir ensemble à ce qu'a été, ce qu'est et ce que sera le travail en Belgique et ailleurs.

Après plusieurs ateliers autour de cette thématique, *La Fonderie* a publié un livre qui reprend une sélection

de textes produits durant les trois premières années. Ce livre permet de faire réfléchir des groupes au sujet du travail, grâce à une série de notions et de concepts accessibles en ligne sur le site de *La Fonderie*.

Une fiche d'exploitation pédagogique a aussi été réalisée et permet aux formateur·rices et animateur·rices de groupes d'initier des activités et de lancer un débat sur le thème du travail. Elle est disponible sur simple demande.

Vente au Bookshop du *Musée bruxellois des industries et du travail La Fonderie* Rue Ransfort 27 à 1080 Bruxelles
Infos : Anne Brunelle
Mail : abrunelle@lafonderie.be
www.lafonderie.be/



Le développement du pouvoir d'agir

Le développement du pouvoir d'agir, une simple traduction ou une version revisitée de l'*empowerment* ? Une autre façon de parler de capacitation, d'autodétermination ? L'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (DPA-PC) s'inscrit dans la filiation de ces concepts tout en offrant un regard différent sur l'accompagnement en proposant une posture de co-construction plutôt que la suprématie d'un-e expert-e professionnel-le s'imposant à un-e profane. Le DPA-PC appréhende les problématiques sociales dans leur contexte et leur complexité à partir d'une conception de l'aide basée sur la négociation d'une double expertise : l'intervenant-e et la personne accompagnée. Ce vecteur d'innovation sociale permet de reconnaître la parole des personnes dans une perspective plus créative du travail social.

Publié en 2022, ce numéro de la revue *Les Politiques sociales* met le focus sur une diversité de pratiques professionnelles marquées par le DPA-PC, sur l'accompagnement et l'impact de la formation en DPA-PC. ●



Certificat en DPA-PC

Destinée aux intervenant-es sociaux, psychosociaux, paramédicaux, cette formation de 9 jours vise à adopter à partir de l'approche DPA-PC de nouvelles pratiques d'accompagnement dans le champ du travail social et de la santé. Le dispositif pédagogique articulant théorie et pratique soutient le croisement des savoirs des formatrices avec les expertises des participant-es.

Le certificat se structure en modules de deux journées par mois (de 9h00 à 16h00) et se termine par une journée d'évaluation.

Infos et programme : <https://cerso.helha.be/formation/certificat-en-developpement-du-pouvoir-dagir-des-personnes-et-des-collectivites-reconnu-par-lares/>

Une exposition sur le travail contraint

Proposée par *La Fonderie* (Bruxelles), l'exposition *Unfree Labour* explore la transition floue entre un travail libre et non libre. En effet, loin d'être cantonné aux périodes les plus noires de notre histoire récente, le travail contraint demeure une réalité car l'absence de choix implique inévitablement une relation de pouvoir.

À partir du cas des livreur-euses à vélo, des travailleur-euses domestiques, des abattoirs, du travail du sexe sur internet ou du travail carcéral, l'exposition fait réfléchir aux réalités vécues par de nombreux travailleurs et travailleuses précarisé-es en Allemagne, en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, trois pays proches, mais aussi très différents dans leurs rapports à l'emploi. ●

Dates : Jusqu'au 21 janvier 2024 (du mardi au dimanche de 10h00 à 17h00)

Lieu : *La Fonderie. Musée bruxellois des Industries et du Travail* (Rue Ransfort 27 à 1080 Bruxelles)

Infos : reservation@lafonderie.be www.lafonderie.be





CATALOGUE
DES FORMATIONS
2023-2024

Outils Méthode Créativité Oser
 Éducation permanente Former
 Réflexion Analyser Coopérer
 Animer Énergie Économie
 Critique Capitalisme Décoder
 Rencontrer Échanger Découvrir
 Expérimenter Action Culture
 Action collective Féminisme
 Émancipation Capitalisme Lire
 Comprendre Lutte Racisme
 Solidarité Mouvements sociaux
 Compétences Critique Regard
 Reconstruire Culture Relation
 Management Regard Tri
 Action Former F



LE CATALOGUE DES FORMATIONS 2023-2024 DU CIEP EST SORTI !

En 2023-2024, le CIEP propose une série de formations courtes (de 1 à 10 jours), longues (ISCO et BAGIC) ainsi que les formations à la demande.

Le catalogue est disponible en format papier ou sur www.ciep.be

Informations : CIEP Secrétariat

Tél. : 02/246 38 25

Mail : communautaire@ciep.be





Dates à épingler

La sécurité sociale de l'alimentation

Organisée par les Équipes populaires, le CIEP Luxembourg, Nature Attitude et le GAL RoMaNa, cette conférence a pour objectif de découvrir, comprendre et échanger sur les enjeux à venir pour l'accès à une alimentation de qualité et éthique pour tous.

Date : vendredi 12 janvier 2024 à 19h00

Lieu : Mutualité Chrétienne de Marche-en-Famenne
(Avenue du Monument 8/A1, 6900 Marche)

Intervenant : Jonathan PEUCH (FIAN Belgium, ONG pour le droit à l'alimentation)

Infos et inscription : Équipes populaires Luxembourg Peggy Lallemand

GSM : 0472/73 79 18

Mail : lallemand@equipespopulaires.be

S'ORIENTER POUR UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ

Inscriptions gratuites sur réservation,
(dans la limite des places disponibles)
via mail ou par voie postale :

- lallemand@equipespopulaires.be
- Equipes Populaires
26, rue Victor Libert, 6900 Marche

Adresse des réunions :
Avenue du Monument 8/A1, 6900 Marche
(Mutualité Chrétienne)

S'ORIENTER POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION



"DITES-MOI DE QUOI VOUS VIVEZ, ET JE VOUS DIRAI JUSQU'OU S'ÉTEND VOTRE TERRAIN DE VIE."
B. LATOUR

MARCHE-EN-FAMENNE



Reportage Et

LES GENS DE PEU

Deuxième rencontre de théâtre-action, une création d'Acteurs de l'ombre avec la Plateforme de Lutte contre la pauvreté de La Louvière.

Parcours d'insoumission, les gens de peu sont inspirés par la vie de celui qui le joue. Il interroge la désobéissance comme mode de lutte, voire d'existence au quotidien... Ce récit campe l'histoire des solidarités fraternelles qui peuvent coûter cher (interrogatoires, criminalisations...). Des solidarités avec ces extrêmes gens de peu d'aujourd'hui que sont les sans-papiers.

Cette représentation théâtrale sera suivie de divers ateliers, où les participants pourront échanger sur les solidarités et créer sous différentes formes les revendications et actions collectives à poursuivre.

Date : jeudi 25 janvier 2024 de 13h30 à 17h00

Lieu : Salle Jean Louvet, Chaussée Paul Houtard 300 à Houdeng-Goegnies

Contact : Équipes populaires Mons
Alberto Granados

GSM : 0470/23.50.67

HOUSING ACTION DAY

Assemblée ouverte de la Plateforme du Housing Action Day pour organiser la mobilisation européenne pour le droit au logement

Date : jeudi 8 février 2024 en soirée

Lieu : à définir à Bruxelles

Contact : Équipes populaires Bruxelles

Mail : dubin@equipespopulaires.be

LOW TECH/HIGH TECH
Quelles technologies pour demain ?

WEEK-END POUR LES 18 - 35 ANS
DU 22 AU 24 MARS 2024 @ LOUVAIN-LA-NEUVE

Précédé du colloque
LES TECHNOLOGIES VONT-ELLES NOUS SAUVER ?
OMBRES ET LUMIÈRES DU TECHNO-SOLUTIONNISME
22 mars 2024 | Institut Cardijn

LES RENCONTRES
des nouveaux mondes

INFOS ET INSCRIPTION
www.etopia.be

écolo j etopia_

Centres régionaux



BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25 - 1400
Nivelles • 067.21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000
Bruxelles • 02.557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000
Charleroi • 071.31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590
Ciney • 083.21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:
rue du Marché, 6 - 7100
La Louvière • 064.23.80.20
Mons:
rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000
Mons 065.35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8 - 7500
Tournai • 069.88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800
Ath • 068/84.34.31
Mouscron:
rue St-Pierre, 52 - 7700
Mouscron • 056.33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:
rue St-Gilles, 29 - 4000
Liège • 04.232.61.61
Huy:
av. Albert 1^{er}, 6 - 4500
Huy 085.21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700
Arlon • 063.21.87.33

NAMUR

Centre L'Illon - rue des Tanneries, 1 5000
Namur • 081.22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800
Verviers • 087.33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700
Eupen • 087.59.46.30



Reportage &

Défendre le droit de manifester

Le 5 octobre 2023, les syndicats et des associations de la société civile réunissent 10.000 personnes à Bruxelles pour s'opposer au projet du désormais ancien ministre de la Justice, l'Open VLD Vincent Van Quickenborne. L'objectif de son projet de loi « anticasseurs » est d'introduire dans l'arsenal pénal « l'interdiction judiciaire de participer à des rassemblements revendicatifs ». Un juge pourrait dès lors prononcer une interdiction de participer à des manifestations. Cette loi, si elle devait être adoptée par le Parlement, pourrait être prononcée à l'encontre de personnes qualifiées de « casseurs », qui adoptent des comportements violents lors de manifestations. Impliquant une peine d'une durée maximale de trois ans (et cinq ans en cas de récidive), elle pourrait s'étendre à tout type de manifestations, sur l'entièreté du territoire belge. Depuis le mois de juin, syndicats et associations alertent la population sur le danger démocratique de ce projet de loi. Grâce à leurs différentes actions et à la manifestation du 5 octobre, des amendements ont été introduits dans le texte. Ce qui n'empêche pas le Conseil d'État de rendre pour la deuxième fois un avis négatif sur ce dernier, donnant raison aux organisations syndicales et à la société civile : le droit de grève et de manifestation y est entendu de manière trop restrictive. Par ailleurs, il existe déjà un arsenal juridique pour juger des « casseurs » (faits de vandalisme, de coups et blessures, d'incendies, de destruction de biens publics ou privés). Ce projet de loi s'inscrit aussi dans un contexte général de régression de la protection de la liberté de manifester (notamment, les ordonnances rendues par certains juges lors du conflit Delhaize), négligeant de la sorte l'importance historique de la liberté de manifester et le rôle que jouent les mouvements sociaux dans la démocratie et son évolution.

Prises par le CARHOP-Centre d'animation et de recherche en Histoire ouvrière et populaire, ces photos de la manifestation d'octobre illustrent ce numéro et ces enjeux.

Julien TONDEUR, Historien au CARHOP asbl